

ALGÉRIE-ONU-SAHARA OCCIDENTAL

## M. Messahel s'entretient à Genève avec Horst Köhler

Le ministre des AE assure Köhler de l'engagement de l'Algérie pour le bon déroulement de la table-ronde

P. p 6-24

ALGÉRIE-EAU

## M. Hadjar à Dubaï pour prendre part au 5<sup>e</sup> Sommet du savoir

P. 24

ALGÉRIE-QATAR

## Gaïd Salah s'entretient avec le Conseiller de l'Emir aux Affaires de Défense du Qatar

P. 24

# TRANSPORT AÉRIEN

# AIR ALGÉRIE ET TASSILI AIRLINES RENFORCENT LEURS DESSERTES DU SUD

Les compagnies aériennes nationales Air Algérie et Tassili Airlines ont lancé plusieurs opérations de renforcement de leurs dessertes du sud du pays à travers la programmation de nouveaux vols et l'augmentation des capacités et des fréquences des vols déjà en service, a indiqué mercredi le ministère des Travaux publics et des Transports dans un communiqué. Ainsi, la compagnie Air Algérie a procédé, dès novembre dernier, à la modification de ses vols par des capacités supérieures en injectant 3.051 places supplémentaires afin de répondre notamment à la demande conjoncturelle de fin d'année à destination de Tamanrasset, Djanet, Adrar, Timimoun et Ghardaïa, précise la même source.

P. 24



## FINANCES

**Un colloque international sur la finance islamique les 7 et 8 janvier prochain à Alger**

P. 5

BOURSE D'ALGER :

**Des crédits conformes aux préceptes de la chariâa**

P. 5

OPEP-NONOPEP :

**Un redressement des cours pétroliers passe par une réduction «conséquente» de la production**

P. 5

## SANTÉ

**ASTHME DE L'ENFANT : Le tabagisme du père impliqué**

Pp 12-13

## FOTBALL

RÉUNION CLUBS-FAF-LFP :

## Le satisfecit de Medouar

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a qualifié de «bénéfique» la rencontre qui s'est tenue mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avec les présidents de club sur proposition de la Fédération algérienne (FAF), saluant un «climat démocratique».

P. 21

TRANSPORT AÉRIEN

**Air Algérie et Tassili Airlines renforcent leurs dessertes du sud**

P. 24

## MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

**6 bombes de confection artisanale et une casemate détruites à Tizi-Ouzou et Médéa**

P. 3

## SAÏDA Ouverture du Salon national universitaire de photographie

Le 3e salon universitaire de photographie s'ouvrira aujourd'hui à Saïda avec la participation d'une centaine d'étudiants de différentes wilayas du pays. Le programme de cette manifestation, initiée par la direction des œuvres universitaires de Saïda, comporte des ateliers encadrés par des universitaires et spécialistes en photographie

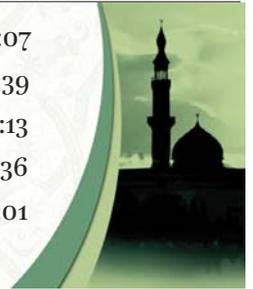
sur "la photo et son rôle à documenter l'histoire", "la photo, hier et aujourd'hui" et "les bases du photoshop". Il est également prévu un concours de la meilleure photographie prise par des participants lors de virées prévues au titre de cette manifestation à des sites touristiques de la région et une cérémonie de remise de prix aux lauréats.



## Horaire des prières

Jeudi 28 Rabî al-awwal 1440

Fajr	06:07
Dohr	12:39
Asr	15:13
Maghreb	17:36
Isha	19:01



## SOLIDARITÉ M<sup>me</sup> Ghania Eddalia à Médéa



A la veille de la célébration de la Journée arabe de la famille, la ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la Femme, M<sup>me</sup> Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Médéa. Durant cette visite, la ministre présidera l'ouverture des travaux d'une journée d'étude sur «Le rôle de la famille dans la préservation de l'hygiène dans le milieu de vie», au niveau de la maison de la culture Hassan El Hassani. M<sup>me</sup> Eddalia, effectuera par la suite, à une visite d'inspection au niveau de certains établissements relevant de son secteur à l'image du Centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux, le centre médicosocial de réadaptation, et donnera le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation sur «Le programme de soutien à la famille productrice».

de l'hygiène dans le milieu de vie», au niveau de la maison de la culture Hassan El Hassani. M<sup>me</sup> Eddalia, effectuera par la suite, à une visite d'inspection au niveau de certains établissements relevant de son secteur à l'image du Centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux, le centre médicosocial de réadaptation, et donnera le coup d'envoi de la caravane de sensibilisation sur «Le programme de soutien à la famille productrice».

## ONDEFOC Journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie



Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et de vulgarisation à l'utilisation des ressources en eau, l'Agence nationale de gestion des ressources en eau à travers l'Agence de bassin hydrographique algérien - H o d n a - Soummam, organise aujourd'hui au siège de l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC), une journée d'information et de sensibilisation sur l'eau dans l'industrie «Usage et impact».

## MOUDJAHIDINE Zitouni à Tlemcen

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tlemcen. Au cours de cette visite, le ministre présidera l'ouverture des travaux de colloque national sur «La mémoire historique», organisé par l'Association nationale des grands invalides de la guerre de libération nationale.



## CRA Journée d'étude sur «La communication institutionnelle»

Le Croissant Rouge Algériens (CRA), organise ce matin à partir de 9h, à l'hôtel El Biar, une journée d'étude sur «La communication institutionnelle et le rôle des médias dans la promotion du travail humanitaire».

## PALAIS DES RAÏS Vernissage de l'exposition de Hamida Challali

Le Palais des Raïs, Centre des arts et de la culture, organise cet après-midi à partir de 15h30, le vernissage de l'artiste peintre Hamida Challali intitulée «A l'ombre de l'arbre pur».



## Météo



	Max	Min
Alger	21°	09°
Oran	21°	09°
Annaba	22°	13°
Béjaïa	22°	11°
Tamanrasset	23°	07°

## DEMAIN À L'HÔTEL MERCURE (ALGER) Congrès national de psychiatrie libérale

L'Association algérienne des psychiatres d'exercice privé (AAPEP), organise demain vendredi 7 décembre à l'hôtel Mercure (Alger), le congrès national de psychiatrie libérale placé sous le thème «Détection des troubles émergents et interventions précoces en psychiatrie».

## PROTECTION CIVILE Formation sur «Les techniques de Communication au profits des chargés de officiers des wilayas de l'Est

Dans le cadre du développement et de la modernisation du secteur de la Protection Civile particulièrement dans le domaine des ressources humaines et eu égard aux missions multiples et de plus en plus complexes dévolues au secteur de la Protection Civile notamment en ce qui concerne la prise en charge et la réduction des différents risques, ainsi que la réduction des pertes en vies humaines. La Direction générale organise, depuis hier au niveau de la Direction de la protection civile d'El Tarf, la 2ème session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de communication des wilayas de l'Est du pays. Cette formation élaborée dans le cadre de l'application du programme d'action de la Direction générale de la Protection Civile, afin de renforcer les capacités des officiers à la gestion de l'information : préventive, opérationnelle, aussi que le management des crises à travers les différents médias, en particulier dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux. Aussi, cette session de formation permettra aux participants d'affiner leurs capacités et compétences, afin d'optimiser l'utilisation des réseaux sociaux dans le domaine de la sensibilisation, notamment ce qui concerne la prévention des risques majeurs.



## BIBLIOTHÈQUE PRINCIPALE DE LECTURE PUBLIQUE DE BEJAÏA Séance vente-dédicace des ouvrages de l'auteur Bendaamache Abdelkader



La Direction de la culture de la wilaya de Béjaïa, organise cet après-midi à partir de 14h, à la bibliothèque principale de lecture publique de Béjaïa, une séance vente-dédicace des ouvrages de l'auteur et président du Conseil national des arts et lettres, Bendaamache Abdelkader, dont les titres sont : Cheikh Sidi Lakhdar Benkhrouf (en 03 volumes), La vie et l'œuvre de Cheikh Hadj M'rizek, Cheikh Mohamed El Badji.

## LES 7 ET 8 DÉCEMBRE À TIZI-OUZOU 10<sup>èmes</sup> journées théâtrales en hommage au dramaturge Mohia

La Direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou, organise les 7 et 8 décembre au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri, au théâtre régional Kateb-Yacine et au village Ait Arbah (commune d'Iboudrarène), les 10èmes journées théâtrales en hommage au dramaturge Mohia.



## LE 8 DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE Exposition photo sur «L'âge d'or du cinéma algérien»



Le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, organise samedi 8 décembre à partir de 14h, une exposition photo intitulée «L'âge d'or du cinéma algérien, les affiches de 1962 à 1982». L'exposition se poursuivra jusqu'au 29 décembre à la galerie Baya.

## FLN: Bouchareb: Les dossiers en suspens concernant la candidature à la qualité de membre du Conseil de la nation ne dépassent pas 10

Le coordonnateur de l'Instance dirigeante du parti du Front de libération nationale (FLN), Mouad Bouchareb, a indiqué, mardi à Alger, que les dossiers «en suspens» au niveau du parti concernant la candidature à la qualité de membre au Conseil de la nation ne dépassaient pas dix (10), assurant que des «décisions adéquates» seront prises à leur sujet.

«Les dossiers en suspens au sujet de la candidature à la qualité de membre au Conseil de la nation au nom du parti ne dépassent pas 10, pour lesquels des décisions adéquates seront prises», a déclaré M. Bouchareb lors d'une conférence de presse à l'issue de sa rencontre avec l'ancien secrétaire général du parti, Abdelaziz Belkhadem, soulignant que ces dossiers ont été mis en suspens pour différentes raisons.

Soulignant que «les candidats du parti désirant occuper des postes de responsabilité en matière électorale doivent s'imprégner des valeurs et des principes du parti», M. Bouchareb a relevé que le FLN est «un réservoir des compétences



et des cadres». A une question sur le candidat du parti à la prochaine élection présidentielle, M. Bouchareb a souligné que «l'actuel mandat du président n'est pas arrivé à son terme et notre parti soutient le président de la République». Pour sa part, M. Belkhadem

a salué «la décision du président Bouteflika qui a chargé M. Mouad Bouchareb d'une nouvelle mission consistant à corriger la ligne du parti et à reconstruire ses structures conformément aux fondements reflétant le message du parti qui repose sur le

rassemblement», affirmant, dans ce sens, son soutien au coordinateur de l'instance dirigeante du parti.

«Cette mission est difficile mais pas impossible d'autant qu'elle peut être concrétisée par la mise en place d'un plan d'action et le choix des moyens et des valeurs en lesquels croit le FLN», a-t-il ajouté.

M. Belkhadem a mis en avant que l'action future du FLN doit «exclure les intrus du parti et lutter contre la corruption», soulignant la nécessité de revenir au «mécanisme du vote à bulletin secret à commencer par le poste de secrétaire de Kasmate jusqu'au plus haut poste de direction».

## SANTÉ: Ouverture de la 2e édition du Salon «Algeria Health» avec la participation de plus de 75 exposants

La deuxième édition du Salon international «Algeria Health» sur la santé, les équipements médicaux et de laboratoires, s'est ouverte, mercredi, au Palais des expositions de la Safex à Alger avec la participation de plus de 75 exposants, dont 25 étrangers, issus de pays arabes, d'Europe, d'Asie et d'Amérique. Intervenant à l'occasion, l'organisateur du Salon «Algeria Health», Madjid Imadlou a affirmé que la particularité de cette deuxième édition qui se poursuivra jusqu'au 8 décembre était le nombre important de marques présentes par rapport à l'année dernière, estimé à plus de 200 pour un total de 75 participants algériens et étrangers. L'objectif de ce rendez-vous est «d'établir des relations de partenariat entre les producteurs de matériels et d'équipements médicaux et hospitaliers relevant des secteurs public et privé», a-t-il poursuivi. Il a ajouté que le Salon permettra, de par la qualité de l'Algérie, en tant que portail de l'Afrique, de «favoriser l'échange dans le secteur de la santé et de jeter les ponts de coopération pour accéder aux différents marchés africains, notamment avec l'ouverture du poste frontalier de Tindouf entre l'Algérie et la Mauritanie».

Les participants issus des différents continents exposent les technologies de pointe en matière d'équipements médicaux et de laboratoires d'analyses dans divers secteurs. En marge du Salon, des conférences thématiques seront organisées sur l'industrie pharmaceutique en Algérie, la santé électronique et la gestion intelligente.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME: 6 bombes de confection artisanale et une casemate détruites à Tizi-Ouzou et Médéa

Six bombes de confection artisanale et une casemate pour terroristes ont été détruites mardi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou et Médéa, indique mercredi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 04 décembre 2018 lors d'opérations de fouille et de ratissage à Tizi-Ouzou et Médéa (1ère Région militaire), six (06) bombes de confection artisanale et une casemate pour terroristes», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Tamanrasset (6ème RM), huit (08) orpailleurs et saisi 1 véhicule tout-terrain, 3 marteaux piqueurs et 3 groupes électrogènes».

Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine et suite à une opération de recherche et de sauvetage près des côtes d'Azzefoun à Tizi-Ouzou (1ère RM), des Garde-côtes «ont réussi à sauver six (06) personnes, alors qu'ils ont déjoué également d'autres tentatives d'émigration clandestine de 9 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale à Oran et Mostaganem (2ème RM)», ajoute le communiqué.

## Une cache de munitions découverte à Bordj Badji Mokhtar (MDN)

Une cache de munitions contenant 20 obus pour mortier 82 millimètres et 120 kilogrammes de nitrates d'ammonium servant dans la fabrication des explosifs, a été découverte mercredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la zone frontalière de Tin-Zaouatine à Bordj Badji Mokhtar, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et de la sécurisation des frontières, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert, aujourd'hui 05 décembre 2018, lors d'une opération de fouille et de recherche, menée dans la zone frontalière de Tin-Zaouatine, à Bordj Badji Mokhtar (6ème Région militaire), une cache de munitions contenant 20 obus pour mortier 82 millimètres et 120 kilogrammes de nitrates d'ammonium servant dans la fabrication des explosifs», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et lors d'une embuscade tendue au niveau de la localité de Ben Zireg à Béchar (3eRM), un détachement de l'ANP «a saisi une quantité de kif traité s'élevant à 45 kilogrammes de kif traité», ajoute le communiqué. «Ces opérations viennent renforcer la dynamique des résultats positifs réalisés par les forces de l'ANP et dénotent de leurs permanentes veille et disponibilité, à travers l'ensemble du pays, pour contrecarrer toute tentative visant à porter atteinte à sa sécurité et sa stabilité», ajoute la même source.

AP5

## DÉVELOPPEMENT LOCAL: La formation des élus est «essentielle»

La formation des élus et des cadres de l'administration est «essentielle» pour le développement et la gestion des collectivités locales, a souligné mercredi le directeur de la formation ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nourredine Benaïdja.

«La formation des élus et des cadres de l'administration est essentielle pour la mise en œuvre du développement local et une meilleure gestion des collectivités locales», a indiqué M. Benaïdja sur les ondes de la radio nationale.

Rappelant que la formation est inscrite dans la stratégie du ministère de l'Intérieur, il a précisé que les acteurs concernés «bénéficient de divers types

de formations, à travers des programmes adaptés, dont l'objectif est d'assurer une meilleure prise en charge des questions relatives à la gestion et du développement au niveau local».

Avec ces formations, il s'agit, notamment, d'introduire de nouvelles méthodes de gestion et d'améliorer ce qui existe actuellement afin de hisser les collectivités locales à un niveau satisfaisant», a-t-il ajouté.

Le responsable a évoqué, dans le même cadre, le projet du code des collectivités territoriales, en cours d'élaboration, à même de «permettre aux gestionnaires locaux de bien comprendre leur rôle et de bien maîtriser leur action». Relevant l'importance allouée

par l'Etat à ce volet, M. Benaïdja a rappelé la dernière rencontre ayant réuni le gouvernement et les walis, et la rencontre sur les zones frontalières, durant lesquelles «l'accent avait été mis sur l'importance de la formation».

M. Benaïdja a précisé, par la même occasion, que le ministère de l'Intérieur avait mis une place un plan de formation quadriennal lancé en 2015, et dont le premier bilan sera fait en 2019, tandis que le second plan débutera l'année prochaine, rappelant les différentes formations organisées auparavant.

L'objectif consiste en premier lieu à assurer un service public de qualité au citoyen, et de consacrer la démocratie participative, a ajouté le responsable.

## PROTECTION CIVILE: «La gestion des relations avec les médias contribue à assurer une transmission efficace du message préventif»

La gestion des services de la protection civile des relations avec les médias à travers une information en continue contribue à assurer «une transmission efficace du message préventif» devant œuvrer «à réduire les accidents majeurs, les accidents domestiques et autres calamités naturelles», a indiqué mercredi à El Tarf, le sous directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la protection civile, le colonel Achour Farouk.

S'exprimant au cours des travaux de la deuxième session de formation sur les techniques de communication au profit des chargés de communication de la protection civile des 12 wilayas de l'Est du pays, l'officier a mis en exergue l'importance du renforcement des capacités des chargés de communication

auprès des directions de la protection civile, dans la gestion de l'information et l'amélioration de la communication avec les représentants des médias pour «une meilleure action de sensibilisation et de prévention des risques majeurs».

L'objectif recherché à travers ces deux journées de formation, est de «former les agents de la communication afin de renforcer leurs capacités à la gestion de l'information pour réduire les différents risques majeurs, les accidents de domestiques notamment et bien gérer, en matière de communication, les tremblements de terre, les inondations et les incendies», a-t-il ajouté rappelant qu'en 2017, pas moins de 470.000 accidents domestiques ayant causé la mort de 5.884 personnes ont été en-

registrés. «Le chargé de communication auprès des directions de la protection civile est appelé à recourir à une utilisation optimale du réseau d'information local, pour mieux cibler et sensibiliser la population», a-t-il encore appuyé, indiquant que l'année 2019, sera celle de «la prévention des risques majeurs, selon les spécificités de chaque région».

Le colonel Achour a également rappelé que le rôle des médias en tant que «partenaire incontournable» des services de la protection civile pour la réussite de toute action de sensibilisation visant la réduction des pertes en vies humaines.

S'inscrivant dans le cadre de l'application du programme d'action de la Direction générale de la protection civile, cette formation

visée, également, a soutenu le colonel Farouk, à assurer le management des crises à travers les médias en particulier dans le domaine de l'utilisation des médias sociaux.

Cette session de formation permettra, a-t-il ajouté, aux stagiaires d'affiner leurs capacités et compétences afin d'optimiser l'utilisation des réseaux sociaux dans le domaine de la sensibilisation et la prévention des risques majeurs.

Plusieurs thèmes portant notamment sur la mission et l'exigence requises du chargé de l'information, l'organisation des contacts avec les médias ainsi que la compréhension et la gestion des relations avec la presse et la construction et diffusion des messages sont au menu de cette formation, organisée à l'institut de tourisme d'El Tarf.

## POMME DE TERRE : Réunion d'évaluation entre le ministère de l'Agriculture et les différents acteurs concernés

Le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi, a présidé mercredi à Alger, une réunion de travail consacrée à la filière pomme de terre pour examiner et évaluer les programmes de production en cours, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion, ayant pour but l'examen et l'évaluation des programmes de production en cours (arrière saison, primeur et saison) et apporter les améliorations pour augmenter les capacités de production et de régulation, s'est tenue en présence des directeurs des services agricoles des wilayas productrices de la pomme de terre, les directions centrales concernées, le président du Conseil interprofessionnel de la filière et l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes, a précisé la même source.

L'évaluation a porté sur les programmes de production de pomme de terre de consommation, toutes tranches confondues, au titre de la campagne 2017/2018, qui a fait ressortir des niveaux de production «très appréciables», estime le ministre.

A cet effet, le volume de la tranche arrière saison est de 16.575.567 quintaux, celui de la tranche primeur est de 1.033.285 quintaux, alors que celui de la tranche saison est de 23.829.363 quintaux.

La réunion s'est également penchée sur le dispositif de régulation de la pomme de terre de consommation saison 2017-2018, dont le déstockage a atteint les 820.960 quintaux (84% de l'objectif global) avec un impact sur les prix notamment durant la période de soudure.

Concernant les programmes de production de la pomme de terre de consommation de la campagne en cours, le ministère a annoncé qu'une superficie de 59.875 hectares a été plantée en arrière saison avec des prévisions de production estimées à 17.773.523 quintaux, soit une hausse de production de 10% par rapport à la campagne écoulée.

Il a ajouté que 8.431 ha ont été récoltés à ce jour avec une production de 2.071.300 quintaux.

Pour la tranche primeur, les plantations ont atteint un niveau de réalisation de 64% et se poursuivent au niveau des régions littorales avec une prévision de productions de 1.153.550 quintaux.

Par ailleurs, 72.015 hectares d'intentions de plantation pour la tranche saison ont été arrêtés et dont les plantations ont déjà démarré au niveau des zones précoces avec une superficie 1.531 hectares, note la même source.

En outre, et afin d'encadrer ces différents programmes, toutes les dispositions organisationnelles, techniques, financières ont été prises pour assurer une mobilisation optimale de l'ensemble des intervenants sur le terrain qui se résument notamment, la mobilisation de la semence en variété et classe pour couvrir les besoins des agriculteurs, la disponibilité des engrais et des produits phytosanitaires et l'accompagnement multiforme des agriculteurs et autres opérateurs de la filière pour encourager les investissements et moderniser les exploitations agricoles. Il a également été procédé à l'encadrement rapproché de la production par les instituts techniques et centres spécialisés, à travers des campagnes de sensibilisation et de vulgarisation de proximité, la mobilisation de l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes pour accompagner et appuyer les agriculteurs, et l'implication du Conseil Interprofessionnel de la pomme de terre au niveau national et local pour renforcer la concertation entre la profession et l'interprofession notamment sur les questions liées à la régulation de ce produit. Cette réunion a été également une occasion pour M. Chadi de donner des orientations pour la mise en œuvre des programmes tels que projetés tout en insistant sur la professionnalisation de tous les opérateurs intervenants dans cette filière. Il a, dans ce sens, instruit les directeurs des services agricoles de mettre en place des équipes pour le suivi et l'évaluation des opérations de plantation et de récolte ainsi que les questions liées aux prix de la semence et de la pomme de terre.

APS

## PARLEMENT

# Djellab : «L'accession de l'Algérie à l'OMC retardée par des choix stratégiques et non par des raisons bureaucratiques»

Le ministre du Commerce, Said Djellab, a affirmé, mardi à Alger, que le retard de l'accession de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) était lié à des choix économiques stratégiques de l'Etat algérien et non pas à des raisons bureaucratiques, citant les mesures de soutien aux exportations nationales et les droits de douanes pour la protection du produit national.

«L'OMC examine le système économique de tout Etat avant d'accepter son accession et chaque Etat doit observer les règles de l'Organisation durant les négociations, ce qui nécessite beaucoup de temps d'autant plus que la partie algérienne s'apprête à défendre ses intérêts durant ces négociations», a déclaré M. Djellab en réponse aux membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Toufik Torche en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, dans le cadre de l'examen du projet de loi de règlement budgétaire 2016.

Répondant aux questions des membres de la commission, le ministre a indiqué que «l'OMC exige à titre d'exemple la réduction des droits de douanes à des taux très bas et la limitation du soutien aux exportations, alors que l'Algérie impose des droits de douanes pour protéger son produit national de la concurrence étrangère et soutient les exportations pour permettre au produit national d'accéder aux marchés étrangers».

«Le retard accusé dans l'accession de l'Algérie à l'OMS est lié aux options stratégiques de l'Etat algérien, notamment en matière d'encouragement des exportations nationales et la protection du produit local», a précisé M. Djellab niant, à ce propos, l'existence de tout problème d'ordre bureaucratique.

Le premier responsable du secteur du Commerce a fait état, également, de la stratégie de son secteur qui place le dossier des exportations en tête des priorités nationales, expliquant que «l'objectif est de parvenir au financement de toute ou partie des importations par les exportations nationales et non en puisant des recettes du pétrole». Le ministre s'est dit satisfait des mesures prises en terme de

limitation des importations qui ont régressé, selon lui, de 58 milliards USD en 2015 à près de 45 milliards USD en 2018.

Actuellement, la priorité est focalisée sur la satisfaction des besoins nationaux tant par la production locale que par l'exportation des produits vers l'étranger, a fait savoir M. Djellab, d'où l'organisation récemment par son secteur de manifestations économiques dans plusieurs pays africains et arabes en vue de promouvoir le produit national au niveau des marchés étrangers.

Concernant le marché local et les produits à large consommation, le ministre a mis en avant que la stratégie du secteur visait la généralisation des marchés de vente en gros, l'éradication des marchés parallèles et l'accélération de création de marchés de proximité permettant de garantir le produit au citoyen et contribuant ainsi à la baisse des prix.

S'agissant de la hausse des prix des produits à large consommation, notamment les fruits et légumes, M. Djellab a fait savoir que «l'absence de traçabilité dont les factures et les documents sur toute la chaîne de vente et d'achat à partir du fellah à l'acheteur en passant par le vendeur de gros et de détail donne lieu à la spéculation d'où une hausse des prix».

«L'absence de facturation au niveau des agriculteurs ne permet pas d'identifier les quantités d'approvisionnement disponibles au niveau des marchés de vente en gros, ce qui empêche de contrôler



les prix», a-t-il ajouté. Pour ce faire, le ministre a affirmé que ses services ont lancé une campagne d'assainissement au niveau des marchés de gros où «ils ont découvert nombre de vendeurs qui ne disposent pas de registre de commerce et s'approvisionnent auprès des agriculteurs pour la vente au niveau de ces marchés», soulignant que de telles procédures «permettront de réguler les marchés et de contribuer au contrôle des prix».

Les services de contrôle au niveau du ministère ont lancé également une campagne au niveau des marchés de vente en détail pour obliger les commerçants à afficher le prix d'achat et de vente de chaque produit, permettant au citoyen de connaître les prix réels de produits et d'exercer une pression sur les commerçants pour ne pas exagérer en terme de marge bénéficiaire».

En ce qui concerne «la forte hausse» des prix de la banane (800 DA) enregistrés récemment sur le marché, le ministre a expliqué que cette situation était liée au système de quota d'importation, notamment après l'épuisement des stocks importés ainsi que le monopole pratiqué par certains commerçants, indiquant qu'il avait été procédé à la saisie de deux dépôts contenant

des quantités estimées respectivement à 80 et 60 tonnes de la banane, qui, par la suite, avaient été distribuées aux écoles et établissements hospitaliers, tout en soumettant leurs auteurs à l'investigation, ce qui a mené, selon le ministre, à l'apparition de quantités considérables sur le marché, stockées auparavant par d'autres commerçants à des fins de monopole.

M. Djellab a estimé en outre que la déclaration du ministère à propos de l'autorisation d'importer à nouveau la banane avait conduit au recul des prix sur le marché (400 DA), affirmant que les prix continueront de reculer dans la limite de 200 DA, avec l'arrivée des premières quantités de ce produit qu'il a considéré comme «organisateur» des prix de fruits qui baisseront grâce au recul du prix de ce fruit.

Il a ajouté que toutes ces mesures initiées par le ministère du Commerce, au niveau des marchés de gros ou de détail, ainsi que celles relatives à la garantie de l'abondance du produit sur les marchés nationaux, donneront leur fruit dans les prochains mois et «permettront inévitablement aux prix de fruits et de légumes de revenir à leur niveau normal avant le mois de Ramadhan prochain».

## AFFAIRES RELIGIEUSES:

# La politique de rationalisation des dépenses à l'origine de baisse du taux de consommation des crédits financiers de 2016

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Mohamed Aissa a indiqué, mardi à Alger, que la baisse de consommation des crédits alloués, au titre de l'exercice 2016, à l'Administration centrale et aux établissements relevant de son secteur, s'expliquait par «la politique de plafonnement et de rationalisation des dépenses».

Présentant un exposé sur l'exécution du budget général du secteur des Affaires religieuses et des Wakfs de l'exercice 2016, devant la Commission du budget et des finances de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Aissa a indiqué que «la baisse du taux de consommation des

crédits financiers alloués au ministère ainsi qu'aux établissements relevant du secteur, comparativement aux autres crédits financiers alloués au titre des budgets antérieurs, n'est pas due au manque des maîtrises budgétaires, mais à la politique de plafonnement des dépenses qu'avaient connues quelques départements au ministère, en raison du recul des recettes de l'Etat».

Les fonds alloués au titre de l'exercice 2016 ont été clôturés et n'ont pas été reportés au budget d'équipement de l'exercice 2017, conformément aux dispositions de l'article 119 de la Loi de finances 2017, a-t-il précisé. Le ministre a également

fait état du dégel partiel des projets d'infrastructure relevant du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, au titre de l'exercice 2016, dans l'attente de leur dégel total.

M. Mohamed Aissa a évoqué, par ailleurs, les efforts consentis par le secteur pour le recensement, la sauvegarde et l'entretien des différents manuscrits, tant au niveau central que local. Il a, à ce sujet, assuré que les manuscrits, dont disposent les Directions de wilaya avaient été conservés sur des supports CD-ROM, ajoutant que son ministère veille actuellement à leur numérisation aux fins de préservation.

## OPEP-NONOPEP: Un redressement des cours pétroliers passe par une réduction «conséquente» de la production

Un redressement des cours pétroliers passe par une réduction «conséquente» de la production des pays de l'Opep et de ses partenaires non Opep, a indiqué l'expert dans les questions énergétiques, Nazim Zouioueche, dans un entretien accordé à l'APS à la veille de plusieurs réunions de l'Opep qui se tiendront du 5 au 7 décembre à Vienne (Autriche).

Selon lui, la réduction estimée, aujourd'hui, à un (1) million de barils par jour (mbj), doit être plus conséquente avec une baisse de 1,5 mbj pour pouvoir compenser d'éventuelles augmentations venant d'autres pays. Afin de comprendre les enjeux et défis de la prochaine réunion de l'Opep avec ses partenaires, M. Zouioueche, ex-P-dg de Sonatrach, fait le point sur le contexte actuel marqué par une augmentation de l'offre pétrolière de certains pays producteurs et un ralentissement de l'économie mondiale.

«L'approche du mois de novembre 2018, mois fixé pour la reprise des sanctions contre l'Iran, certains producteurs avaient cru bon d'augmenter leur production pour être prêts à compenser la diminution des exportations pétrolières iraniennes sur le marché. Or, les Etats-Unis ont décidé, au dernier moment, d'un moratoire laissant la possibilité à huit pays, dont la Chine et l'Inde, de continuer à importer du pétrole iranien pour une période de six mois, sans crainte de représailles de la part des Etats-Unis», rappelle-t-il.

Par ailleurs, poursuit-il, l'économie mondiale subissait un ralentissement dû en grande partie aux nouvelles taxes imposées par les Etats-Unis aux importations à partir de la Chine et de l'Union européenne principalement. Ainsi, le ralentissement de la demande et l'abondance de pétrole sur le marché ont grandement contribué à la chute brutale des prix, en portant atteinte à l'équilibre offre-demande. M. Zouioueche

rappelle, à ce titre, qu'après avoir atteint un niveau de 86 dollars en octobre dernier, le Brent s'est écroulé en novembre pour s'établir à un niveau inférieur à 60 dollars alors que le baril de WTI américain s'établissait autour de 50 dollars. Selon cet expert, il est ainsi clair que la principale manière de stopper, d'abord, cette décroissance des prix et d'aider, ensuite, à une remontée des prix «passe par une réduction de la production des pays de l'Opep et de ses partenaires».

### Les pressions des Etats-Unis sur l'Arabie Saoudite

Mais, avise cet expert, si l'Opep et ses partenaires n'arriveraient pas à s'entendre clairement sur une réduction de production, il est certain que le prix du baril, aussi bien le Brent que le WTI, pourrait encore chuter. D'autant plus que les Etats-Unis militent ouvertement pour un prix de pétrole bas.

«On se rend compte que les Etats-Unis tentent de faire pression sur l'Arabie Saoudite pour l'amener à ne pas consentir à une réduction de la production de l'Opep. Comme l'Arabie Saoudite est, de loin, le principal producteur de l'Opep, on s' imagine bien que si les pressions américaines aboutissent, nous risquons à coup sûr de connaître un nouvel épi-



sode de baisse», avance-t-il. Interrogé sur les perspectives du marché pétrolier à moyen terme, M. Zouioueche pense que si l'Opep et ses partenaires n'annonceront aucune réduction de la production vendredi prochain à Vienne, ou annonceront une réduction «cosmétique», le prix du baril connaîtra une baisse plus marquée dans l'avenir immédiat, et ce, surtout si le ralentissement de la croissance mondiale se précise.

Cependant, soutient-il, si les pays de l'Opep et les partenaires producteurs observent une stricte discipline en matière d'extraction et si, comme cela semble s'annoncer, la «guerre» des taxes sur les exports prenait fin, «on pourrait constater, dès la seconde moitié de 2019, une reprise sensible du prix du pétrole». Dans un avenir plus lointain et comme conséquence de la réduction des investissements mondiaux dans l'exploration et la production des hydrocarbures depuis 2014, le prix du baril pourrait connaître une hausse «sensible» similaire à celles de la décen-

nie précédente, prédit cet expert: «On constate déjà que l'on compense de moins en moins la production par de nouvelles réserves».

Dans ce sens, M. Zouioueche ne manque pas de souligner l'impératif pour l'Algérie de changer de cap et de s'orienter vers une politique économique moins dépendante des hydrocarbures, lui permettant de se libérer des fluctuations des prix du pétrole. «En ce qui concerne notre pays, ces fluctuations des prix nous incitent de plus en plus à développer une économie solide hors hydrocarbures et à investir dans les énergies renouvelables abondantes et infinies dans notre pays», fait-il valoir.

Ceci permettra de produire de l'électricité non seulement pour les besoins internes du pays mais aussi pour l'export, tout en dégagant de grosses quantités de gaz (moins nocif que les autres hydrocarbures) qui est appelé, selon lui, à être de plus en plus apprécié surtout comme vecteur de transition vers les énergies renouvelables.

## M. Guitouni s'entretient à Vienne avec ses homologues émirati et vénézuélien

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, s'est entretenu mercredi à Vienne avec le ministre de l'Energie émirati et président de la conférence de l'Opep, Suhail Al-Mazrouei, ainsi qu'avec son homologue vénézuélien, Manuel Salvador Quevedo Fernandez. Lors de leurs entretiens, ils ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et les perspectives pour 2019, a indiqué le ministère de l'Energie dans un communiqué.

Ces rencontres se sont tenues en marge de la 12ème réunion du Comité ministériel conjoint de Monitoring Opep et non Opep (JMCC) qui se tient dans la capitale autri-

chienne. Outre cette 12ème réunion du JMCC, M. Guitouni participera également à la 175ème Conférence ministérielle des pays membres de l'Opep qui se tiendra le 6 décembre.

Cette Conférence ministérielle de l'Opep examinera notamment le rapport et les recommandations du JMCC chargé du contrôle de la conformité aux ajustements volontaires de la production tels que décidés dans la Déclaration de Coopération signée en novembre 2017. En outre, la Conférence de l'Opep analysera l'évolution des marchés pétroliers depuis sa dernière réunion à Vienne tenue en

juin 2018, et examinera les perspectives du marché pétrolier pour 2019. Le ministre prendra aussi part, le 7 décembre, à la 5ème réunion ministérielle des pays Opep et des pays non Opep participants à la Déclaration de Coopération. Les pays Opep et non Opep se sont engagés en faveur de la stabilité des marchés pétroliers, de l'intérêt mutuel des pays producteurs et consommateurs, de l'approvisionnement efficace, économique et sûr des pays consommateurs, d'un rendement équitable du capital investi ainsi que du retour de la confiance des investisseurs dans l'industrie pétrolière.

## FINANCES

### Un colloque international sur la finance islamique les 7 et 8 janvier prochain à Alger

Le premier colloque international sur les modes opératoires de la finance islamique (Mofi) se tiendra les 7 et 8 janvier 2019 à Alger, a indiqué mercredi le Centre des études et de veille informationnelle en technologies de l'information et de la communication (Cevitic, sis à Alger) qui organise cet événement.

Sous le signe de «inclusion financière, stabilité monétaire, Innovation et confiance», cet événement se tiendra «dans un esprit d'adhésion aux efforts des pouvoirs publics portés sur la mise en place de mécanismes juridiques, financiers et informationnels afin d'accroître le processus de l'inclusion financière en faveur du citoyen et des opérateurs économiques et dynamiser davantage l'épargne et la croissance», explique la même source.

Ce colloque international sera animé par des panels d'experts et de spécialistes nationaux et internationaux à travers six (6) ateliers consacrés successivement à l'inclusion financière (bancairisation, Sukuks, zakat, épargne et wakfs), l'assurance et réassurance Islamiques, la formation ainsi que la communication, marketing et digitalisation.

Le Mofi 2019 se veut être «en droite ligne avec les efforts de modernisation du système bancaire où l'attention est maintenue sur la finalisation des réformes des banques et établissement financiers pour améliorer leur efficacité, leur rentabilité et leur compétitivité», selon le communiqué.

Il contribuera ainsi aux efforts visant à assurer la stabilité monétaire, la croissance économique et la disponibilité du financement pour les PME et les micro-entreprises, à collecter la ressource auprès des acteurs économiques et des ménages, à faire participer l'ensemble des citoyens et acteurs économiques à la généralisation effective et efficiente de l'acte de bancarisation, et à capter et canaliser toute épargne potentielle, aux fins de réduire la liquidité monétaire en circulation, notamment, informelle.

L'événement s'inscrit, d'après ses initiateurs, dans le cadre de «l'effort d'adaptation du cadre législatif et réglementaire régissant l'activité bancaire, le renforcement de l'offre des produits bancaires adaptés aux besoins et aux demandes de la clientèle, y compris le leasing, et les produits de la finance dite islamique, et le développement du marché des capitaux ainsi que de la Bourse pour offrir des alternatives au financement des investissements et aux augmentations de capital».

Pour rappel, le Conseil de la monnaie et du crédit de la Banque d'Algérie avait approuvé en novembre dernier un règlement définissant les règles applicables aux produits de la finance islamique. En 2017, le Haut conseil islamique (HCE) avait émis officiellement une Fetwa consacrant l'autorisation de recourir à la finance islamique.

## BOURSE D'ALGER :

### Des crédits conformes aux préceptes de la chariâa

Un nouveau produit financier permettant aux investisseurs de contracter des crédits via la Bourse d'Alger en parfaite concordance avec les préceptes de la chariâa est désormais proposé aux entreprises, a-t-on appris mercredi à Oran du Directeur général de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB).

«Les entreprises désireuses de contracter des crédits, conformes à la chariâa, peuvent se rapprocher de la COSOB pour préparer leurs dossiers», a indiqué Hakim Berrah dans une déclaration à la presse, en marge d'une journée d'étude régionale sur «L'introduction en bourse pour la PME», organisée par la Bourse d'Alger.

«Le lancement de ce nouveau produit commence à peine à attirer des entreprises», a indiqué M. Berrah, expliquant que ce peu d'engouement est le résultat de plusieurs paramètres. L'obligation d'une gestion totalement transparente pour les entreprises adhérentes «dissuade beaucoup de gérants de ces établissements qui doivent fonctionner suivant les normes sur tous les plans», a-t-il souligné. «Etre coté en bourse offre bien des avantages, dont la crédibilité notamment», a affirmé le DG de la COSOB, déclarant que «l'adhésion à la bourse est garante d'une gestion transparente qui ouvre des opportunités de partenariat aux entreprises étrangères qui préfèrent se lier avec les entreprises algériennes cotées en bourse». «Les PME peuvent, par ailleurs, avoir d'autres avantages comme la possibilité de contracter des financements bancaires, ainsi que des opportunités d'investissement, a souligné, pour sa part, le Directeur général de la Bourse d'Alger, Benmouhoub Yazid. Le nombre des PME cotées à la bourse d'Alger se compte sur les bouts des doigts, cinq exactement. La sixième, une entreprise oranaise, sera introduite la semaine prochaine, a-t-il fait remarquer, estimant que le manque d'engouement s'explique par une certaine «fermeture» de la PME algérienne sur elle-même. «La PME algérienne est généralement une entreprise familiale et l'ouverture de son capital s'avère ainsi difficile», a-t-il relevé. La Bourse d'Alger comprend quatre marchés. Le marché principal réservé aux actions émises par les grandes entreprises, dont le capital minimum libéré est de 500 millions DA. Le marché PME réservé aux actions émises par les petites et moyennes entreprises où la condition de capital minimum n'est pas exigée et, le marché de blocs des obligations émises par l'Etat et le marché des obligations.

## ALGÉRIE-AFRIQUE-ITALIE M. Raouya participe à Rome à la réunion du Comité consultatif des gouverneurs de la BAD



Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a participé mercredi à Rome (Italie) aux travaux de la réunion du Comité consultatif des gouverneurs (CCG) de la Banque africaine de développement (BAD), a indiqué le département ministériel dans un communiqué. Cette réunion du CCG, dont l'Algérie est membre, avait pour objectif d'échanger sur le rôle de la Banque dans le processus de développement de l'Afrique et son plan de financement en faveur de ce continent, précise la même source.

La rencontre était également une occasion pour discuter de l'opportunité d'une éventuelle augmentation générale du capital de la Banque, devant lui permettre de mieux répondre aux besoins de ses pays membre.

Dans son intervention, le ministre des Finances s'est félicité des efforts louables de la BAD en direction du développement de l'Afrique et notamment en matière de mobilisation des investissements, souligne le communiqué.

Il a, à ce titre, réitéré le soutien de l'Algérie à cette institution, comme acteur clé pour le développement du continent africain, qui continue à faire face à de nombreux défis pour atteindre les Objectifs de Développement. Dans ce contexte, M. Raouya a indiqué qu'il est important que la Banque concentre ses efforts sur la mise en place de conditions favorables à une croissance inclusive en Afrique, créatrice d'emplois en orientant ses actions et ses ressources vers les changements transformateurs qui améliorent réellement la vie des peuples.

Une attention particulière, a-t-il ajouté, devrait être accordée aux préoccupations de l'emploi des jeunes, des femmes et de la migration, notamment dans les pays fragiles et en transition.

Le ministre des Finances a, par ailleurs, invité la BAD à poursuivre ses efforts en matière d'innovation financière, de mobilisation des ressources, du développement des marchés financiers en Afrique et de renforcement des capacités des pays membres à préparer des projets bancables.

Tout en estimant qu'une augmentation générale du capital devient une option sérieuse à considérer pour permettre à la BAD de jouer un rôle plus actif sur la scène africaine, M. Raouya a aussi encouragé la Banque à doubler d'efforts pour mieux planifier, contrôler et maîtriser les dépenses liées à ses opérations et à concentrer ses ressources sur les projets transformateurs et porteurs de croissance inclusive, notamment dans les infrastructures (énergies, agriculture, industrialisation).

Par ailleurs, le ministre des Finances s'est entretenu, en marge de cette réunion, avec le Président de la BAD et certains de ses homologues membres du CCG, avec lesquels il a échangé sur les défis de développement auxquels est confronté le continent africain, ainsi que sur le rôle central que doit jouer cette institution financière pour accompagner ses pays membres dans leur processus de développement, a ajouté la même source.

## ONU - SAHARA-OCCIDENTAL - MAROC Début à Genève de la table-ronde sur le Sahara occidental

La table-ronde pour la relance des négociations entre le Maroc et le Front Polisario, bloquées depuis six ans, a ouvert ses travaux mercredi à Genève sous la présidence de l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Kohler.

Le 31 octobre dernier, le Conseil de sécurité avait enjoint, dans sa résolution 2440, le Maroc et le Front Polisario de reprendre les négociations «sans préconditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, rappelle-t-on.

«Cette réunion sera la première du genre en six ans et se déroulera conformément à la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Elle constituera un premier pas vers un processus de négociation renouvelé visant à parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable, qui fournira pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», a indiqué mardi soir une note d'information de l'Onu.

Les travaux de deux jours se déroulent au palais des Nations avec la participation de l'Algérie et de la Mauritanie, en tant que pays voisins et observateurs, qui ont été invités par l'Envoyé personnel du SG de l'Onu pour le Sahara occidental.

Les Sahraouis sont venus à cette table-ronde avec un délégué présidée par Khatri Addouh, et composée du coordinateur sahraoui avec de la Mission des Nations unies pour l'orga-



nisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), M'hamed Khaddad, du représentant sahraoui auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, ainsi que la secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies, Fatima Elmehdi et le conseiller auprès du Secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Ali Zerouali.

La délégation marocaine est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Nasser Bourita.

Du côté algérien, la délégation est conduite par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel,

accompagné du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies (New York), Sabri Boukadoum.

Les Mauritaniens sont représentés par le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Ismail Ould Cheikh Ahmed, et des cadres de son ministère.

Auparavant, Horst Kohler s'est entretenu séparément avec les différents chefs de délégation, dont le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel.

Jeudi, une conférence de presse animée par Horst Kohler est prévue à la fin des travaux, a-t-on annoncé.

## ALGÉRIE - CHINE

## Reprise des travaux du Forum international sur le renforcement des capacités de gouvernance en ateliers

Les travaux du Forum international sur le renforcement des capacités de gouvernance ont repris mercredi à Alger en ateliers qui placent sur trois thèmes allant dans le sens du renforcement de la gouvernance.

Le premier atelier porte sur le thème de l'amélioration du service public à travers le renforcement du double rôle des écoles de

gouvernance dans le domaine de la recherche scientifique et du conseil pour la prise de décision, alors que le deuxième atelier traite du thème relatif aux tendances mondiales en matière de renforcement des capacités de gouvernance. Le troisième atelier planche sur une coopération internationale plus étroite dans le renforcement des capacités de gouvernance

afin de créer une communauté d'avenir partagée pour l'humanité.

Pour rappel, le Forum international sur le renforcement des capacités de gouvernance est organisé par le ministère de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'Aménagement en partenariat l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNAG) et avec la participation d'experts

étrangers. Il permettra en outre d'établir des recommandations visant à mettre en place un nouveau programme de formation en matière de gouvernance, basé sur les nouvelles orientations mondiales en la matière et de développer une stratégie pour l'inclusion des écoles de gouvernance dans la recherche scientifique et le conseil pour la prise de décision.

## FORUM SUR LA GOUVERNANCE:

## L'Algérie et la Chine œuvrent à consolider leur coopération

Le vice-ministre, vice-président de l'Académie nationale chinoise de la gouvernance (CNAG), Zhen Zhanmin, a indiqué mercredi à Alger que l'Algérie et la Chine œuvrent à consolider leur coopération, notamment dans le domaine de la formation et du renforcement des capacités de gouvernance.

Intervenant à la clôture du forum international sur le renforcement des capacités de gouvernance, organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, en partenariat avec la CNAG, M.

Zhanmin a relevé «la volonté de l'Algérie et de la Chine d'œuvrer à consolider leur coopération dans divers domaines, notamment en matière de formation dans le cadre du renforcement des capacités de gouvernance». En ce sens, il s'est félicité de la signature, à l'occasion de ce forum, d'un mémorandum entre



l'Algérie et la Chine dans le but de renforcer davantage la formation, soulignant à ce propos l'importance de la ressource humaine et de la formation des cadres. «La formation de la ressource humaine, notamment les cadres, demeure une mission stratégique», a souligné M. Zhanmin, préci-

sant qu'en Chine, un système est mis en place de manière à «augmenter et perfectionner les capacités et les connaissances des cadres chargés de veiller à la bonne gouvernance».

A cet effet, il a indiqué que l'Algérie et la Chine «sont engagées à travailler ensemble dans le sens de l'innovation pédagogique, du consulting et de la formation», relevant par ailleurs l'importance d'encourager les citoyens et la société civile à participer à la gouvernance pour «plus de démocratisation, de transparence, d'égalité et de moralité». Pour M. Zhanmin, la bonne gouvernance «est primordiale pour une société dynamique, entrepreneuriale et pacifique», soulignant l'importance de la coopération dans le contexte de la mondialisation, se félicitant de la présence au forum d'Alger d'experts internationaux venus de différents pays pour «exposer leur expérience en matière de gouvernance».

## ALGÉRIE - SUISSE Messahel reçu à Genève par le fondateur et président exécutif du Forum économique mondial ...

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a été reçu à Genève, par le fondateur et président exécutif du Forum économique mondial, Klaus Schwab.

Lors de son séjour à Genève où il prend part à la table ronde sur le Sahara occidental, M. Messahel a exprimé à M. Schwab les félicitations de l'Algérie quant au rôle joué par le Forum dans la formulation et le développement de l'agenda international sur les questions économique, de paix et de sécurité et son appui à la prise en charge des défis mondiaux dans divers domaines.

Il a également abordé avec M. Schwab des questions régionales et internationales notamment la situation dans la région et les menaces liées au terrorisme et à la radicalisation.

Dans ce même cadre, M. Messahel a fait un exposé sur l'expérience algérienne en matière de déradicalisation, de lutte contre le terrorisme ainsi que dans le domaine de la réconciliation nationale, un processus conçu et conduit par Monsieur le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

M. Schwab a, à cet égard, salué le rôle de l'Algérie et sa contribution considérable à la préservation de la paix et de la sécurité sur les plans



régional et international. Il a ajouté que l'Algérie, pays pivot de la région ayant réalisé des avancées considérables sur les plans politique et économique, peut toujours apporter sa contribution au développement de l'agenda international, notamment dans le cadre de sa participation régulière au Forum de Davos, dont la prochaine session se tiendra du 22

au 25 janvier 2019. Le fondateur du Forum mondial a exprimé un intérêt particulier à cette expérience et a souligné son intention de poursuivre la coopération avec l'Algérie en vue d'intégrer les enseignements qui en découlent dans le cadre des activités du Forum, notamment pour ce qui est du Dialogue global sur la paix et la sécurité.

## ... et s'entretient avec le Président du Forum économique mondial

Le ministre des Affaires étrangères Abdelkader Messahel s'est entretenu, à Genève, où il prend part à la table ronde sur le Sahara occidental, avec le président du Forum économique mondial, Borge Brendé. Au cours des entretiens qui les ont réunis, les deux parties se sont félicitées de la qualité des relations entretenues entre l'Algérie et le Forum économique mondial et de la volonté réitérée de donner une plus grande portée et une dimension stratégique à la coopération bilatérale. A cet égard, les deux responsables ont

rappelé la participation du président de la République Abdelaziz Bouteflika au Forum de Davos en janvier 2001, à la veille du lancement avec les Présidents sud-africain Thabo Mbeki et Nigérien Olusegun Obasanjo, de l'initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

Les deux parties ont, par ailleurs, examiné les voies et moyens à même de poursuivre le renforcement des relations entre l'Algérie et le Forum économique mondial et d'explorer de nouveaux

domaines de coopération. L'entretien a également porté sur des questions régionales et internationales d'actualité, notamment la situation en Libye et dans la zone sahélo-saharienne.

A cette occasion, le ministre des Affaires étrangères a réitéré la position de l'Algérie en appui aux efforts des Nations Unies en vue de parvenir à une solution politique basée sur le dialogue et la réconciliation.

Il a également mis en exergue l'importance d'une plus grande appropriation du processus

politique par les Libyens eux-mêmes, du rejet des interférences étrangères et du soutien de la communauté internationale aux efforts des Nations Unies.

La situation dans le monde arabe a également fait l'objet d'échanges entre le ministre et le Président du Forum économique mondial.

Les deux parties ont également abordé les menaces liées au terrorisme et au crime organisé ainsi que les questions de déradicalisation et de lutte contre l'extrémisme violent.

## ALGÉRIE-CAMEROUN Le Cameroun, un pays clé pour développer les exportations nationales vers l'Afrique centrale

L'Algérie entend promouvoir son partenariat économique et commercial avec le Cameroun qui est un pays clé pour le développement des exportations nationales vers les pays de l'Afrique centrale, a affirmé mercredi à Alger, le secrétaire général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex), Hocine Boubtina.

«Le Cameroun est une porte ouverte vers la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) qui est un groupement économique très important avec 120 millions de consommateurs, ce qui représente un énorme potentiel pour nous», a déclaré M. Boubtina lors d'une journée d'information sur les opportunités d'affaires, de partenariat et d'exportation vers le Cameroun et aux pays de l'Afrique centrale.

La CEMAC compte le Cameroun, le Centre-Afrique, le Congo Brazzaville, le Congo Démocratique, le Gabon, la Guinée équatoriale et le Tchad.

Ce même responsable a souligné que des actions multiples ont été entreprises par le gouvernement, dont l'accompagnement des sociétés exportatrices par certains nombre de facilitations financières et logistiques, en vue de booster les exportations nationales hors hydrocarbures.

«Nous nous sommes déplacés ces dernières années dans de nombreux pays africains pour prospecter les marchés (...), les opérateurs algériens ont à présent une vision claire sur les besoins de ces marchés et le niveau de compétitivité des entreprises algériennes par rapport aux entreprises étrangères déjà présentes sur le marché», a-t-il ajouté. Invité à cette journée, le premier conseiller de l'ambassadeur du Cameroun en Algérie, Dairou Boubba, a affirmé que les économies de l'Algérie et du Cameroun «se complètent».

«Il y a effectivement des produits finis algériens qui peuvent être écoulés sur le marché camerounais, notamment les produits agro-alimentaires et les électroménagers qui sont compétitifs, comme il y a des produits camerounais qui peuvent être exportés vers l'Algérie notamment les produits agricoles et le bois», a-t-il déclaré. Sur ce dernier produit, M. Boubba a fait constater que l'Algérie qui est un pays importateur de bois pourrait s'approvisionner directement auprès du Cameroun au lieu de l'importer de seconde main de l'Europe. Selon lui, les entreprises africaines se font rares, le marché est prédominé par les sociétés européennes notamment dont l'industrie de bois où il y a une forte production et de fortes opportunités pour l'Algérie d'investir dans cette industrie», a-t-il assuré.

«Les deux pays doivent travailler ensemble pour accentuer leurs échanges commerciaux», a-t-il insisté. Outre le partenariat économique, le diplomate camerounais a invité les opérateurs algériens à investir dans des secteurs non encore exploités tels les hydrocarbures et les mines, expliquant qu'au Cameroun l'exploitation minière est artisanale et que son pays prépare des dispositions réglementaires pour attirer les investisseurs. Présente à cette rencontre, la déléguée générale, du Comité d'Affaires algéro-camerounais, Bouthaina Douhest, a affirmé que tous les produits algériens peuvent être placés sur le marché du Cameroun et de la CEMAC.

«Les secteurs les plus porteurs sur ces marchés sont l'agroalimentaire, les produits chimiques, l'industrie électrique et électronique, les matériaux de construction, les produits chimiques, pharmaceutiques», a-t-elle énuméré.

Cette algérienne installée au Cameroun depuis près de 20 ans pour accompagner les opérateurs économiques dans leurs opérations d'exportations et encourage le partenariat économique avec leurs homologues africains, estime que les exportateurs nationaux devraient être plus offensifs sur les ces marchés afin de pouvoir s'installer dans la durée.

Selon les chiffres présentés par les organisateurs de cette journée, les importations du Cameroun ont atteint 10,5 milliards de dollars en 2017, contre 6,52 milliards de dollars d'exportation.

L'Algérie occupe le 116 rang des fournisseurs du Cameroun avec seulement 350.000 dollars et ses importations en provenance de ce pays (constituées essentiellement de café et de bois) s'élève à 18,4 millions de dollars. Ce pays importe essentiellement le blé, le riz, le poisson, le sucre, les médicaments, les voitures de tourisme, le ciment, les hydrocarbures, les huiles et le papier.

APS

## ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD: L'impératif échange d'expérience en matière des transports et de télécommunications souligné

Des parlementaires algériens et sud-africains ont convenu de l'impératif échange d'expériences notamment, dans les domaines du transport et des télécommunications, a indiqué, mardi, un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Les deux parties ont souligné, lors d'une rencontre entre le président de la commission des Transports et des télécommunications, Fethi Khouil et les membres de la commission des routes et des transports du Parlement de Gauteng (Pretoria) et Johannesburg, l'importance de procéder à «l'échange d'expérience notamment dans le domaine du développement des moyens de transports et de tirer profit de l'expérience des deux pays en la matière», a précisé le communiqué. A cette occa-



sion, la délégation parlementaire sud-africaine a pris connaissance de l'expérience parlementaire pluraliste de l'Algérie ainsi que des missions de l'APN notamment après l'amendement constitutionnel de février 2016. S'exprimant à cette occa-

sion, M. Khouil a mis l'accent sur les mécanismes avec lesquels le Parlement exerce son contrôle sur le pouvoir exécutif, à l'image des questions orales, les missions et les auditions des membres du Gouvernement.

Il a également donné un aperçu sur certaines activités parlementaires s'inscrivant dans le cadre de l'approfondissement du débat autour des thèmes qui revêtent une importance pour l'opinion publique nationale à l'image des journées parlementaires et d'études, ajoutée la même source. La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur sud-africain à Alger, Dennis Dlomo ainsi que le président du groupe d'amitié parlementaire «Algéro-sud-africain», le député, Houari Tighersi.

SKIKDA:

## La dépouille de la moudjahida Akila Laouar, veuve du chahid Hamadi Krouma inhumée

La dépouille de la moudjahida Akila Laouar (1929-2018), veuve du chahid Hamadi Krouma (1930-1959), décédée dans la matinée a été inhumée, mardi après-midi, dans le cimetière de Barou, dans la commune de Hamadi Krouma (au Sud de Skikda).

De nombreux moudjahidine de la région ainsi que les autorités locales ont assisté aux funérailles aux côtés de la famille de la moudjahida, a affirmé, à l'APS, Marbouha Krouma, la fille de la défunte qui a précisé que celle-ci souffrait ces derniers temps d'une maladie l'ayant contrainte à rester allitée jusqu'à son décès, ce matin.

La défunte est née le 24 novembre 1929 à Skikda, au sein d'une famille aisée, mais n'a pas pu faire d'études à l'instar de la majorité des femmes algériennes durant la période coloniale, a-t-on appris auprès de sa famille. Elle a rejoint l'organisation civile du Front de libération nationale en 1956 aux côtés de son mari le chahid Hamadi Krouma, puis est restée dans les rangs des militants de la révolution jusqu'à ce qu'elle soit arrêtée en 1960 et emprisonnée dans la ville de Skikda, où elle a été victime de différentes formes de torture et de mauvais traitements. Cette moudjahida est restée inébranlable et n'a révélé aucun secret de ses frères moudjahidine jusqu'à sa libération cinq mois après. La défunte a poursuivi la lutte jusqu'à l'indépendance et a continué à veiller sur sa famille, composée d'un garçon et d'une fille après le décès de son mari Hamadi Krouma.

TRAVAUX PUBLICS:

## Les travaux de la pénétrante Bejaia-Ahnif patinent à hauteur du tunnel de Sidi-Aich

Les travaux de la pénétrante, devant relier Bejaia à Ahnif (Bouira) sur une distance de 100 km, avancent «timidement» en raison des difficultés techniques, en rapport avec la nature géologique du sol et son instabilité, ont expliqué mardi au wali les responsables du chantier.

Les travaux de la pénétrante avancent «timidement» en raison des difficultés techniques bloquant, notamment, à hauteur du tunnel de Sidi-Aich, en réalité, à 55 km à l'ouest de Bejaia, où le creusement de l'ouvrage se fait à une cadence «plus que modeste», soit moins de un (01) mètre par jour, ont relevé les responsables du chantier.

«A ce rythme, il va falloir attendre près de deux ans encore pour en sortir», s'est offusqué le wali de Bejaia, Ahmed Maabed, en visite sur le site, exhortant les entreprises, à l'œuvre sur le chantier, un groupement algéro-chinois, à redoubler d'efforts et à renforcer le chantier, avec un surcroît de personnels et d'engins pour, au moins, honorer une promesse antérieure faite en octobre dernier et qui portait sur l'éventualité de réaliser un creusement au moins de 1,5 mètres par jour. Visiblement, les difficultés techniques, en rapport avec la nature géologique du sol et son instabilité, ont compliqué la tâche et donc la progression de l'ouvrage. «En deux mois, il n'a pu y être été perforé qu'un tronçon de 44 mètres», a confessé, un technicien sur place, soulignant que «les travaux se font de façon manuelle, souvent avec une simple pioche, mais qui en revanche, malgré la lenteur, impriment une sérieuse garantie sécuritaire à l'ouvrage». Long de 1,1 km, dans une forme bitube, le tunnel conditionne en grande partie la livraison de tout le projet qui, par ailleurs, connaît des fortunes plus heureuses. Une section de 50 km est déjà fonctionnelle, entre Ahnif (Bouira) et Akhnaq (Seddouk), à l'ouest et une autre partie, plus à l'est est en voie de livraison, entre Timezrit et Amizour, sur 10 km. Les prévisions tablent sur l'échéance d'Avril prochain, pour peu que la cadence de réalisation soit augmentée, assure-t-on, subordonnant, cette perspective, surtout aux moyens de l'entreprise algérienne Sapta, spécialisée dans les ponts et les ouvrages d'arts, interpellée, pour renforcer ses équipements de fabrication de poutres.

Le wali a tenu à souligner, à ce propos, que toutes les contraintes majeures ayant influé négativement sur l'avancée du projet, notamment les considérations financières, les oppositions des riverains, l'approvisionnement des chantiers en agrégats «ont toutes été levées. Si bien que désormais rien ne s'oppose, à sa conduite en bonne cadence.» Le projet, lancé en avril 2013, dans le but d'assurer la jonction des communications avec l'autoroute Est-Ouest, est le plus important de sa catégorie à travers le pays.

SIDI BEL-ABBÈS:

## Mise en service du projet de transfert des eaux à 9 communes

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib a présidé, mardi à Sidi Bel-Abbès, la mise en service du projet de transfert de l'eau potable à partir de Chott Gharbi au profit de neuf communes du sud-ouest de la wilaya.

Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné que ce projet structurant, inscrit dans le cadre du développement du réseau national hydrique, est l'un des plus importants décidés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika dans son programme pour renforcer l'alimentation en eau potable.

Ce projet a donné ses fruits dans trois wilayas, en l'occurrence le sud de Tlemcen (5 communes), Naâma (4 communes) et le sud-ouest de Sidi Bel-Abbès (9 communes) qui sont alimentées en eau potable en H/24, a-t-il indiqué.

Hocine Necib a situé l'importance stratégique de ce mégaprojet doté d'une enveloppe de plus de 43 milliards DA, notamment dans le développement de l'agriculture avec la création de plus de 6.000 hectares de terres irriguées dont 1500 ha à Sidi Bel-Abbès et de stations d'abreuvement du bétail.

Animant une conférence de presse au siège de la wilaya, le ministre a évalué la situation du secteur des ressources en eau dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès la qualifiant de «positive», affirmant que dans cette wilaya pauvre en ressources hydriques, une amélioration constante est relevée grâce aux efforts déployés à travers des projets pour renforcer le raccordement au réseau d'AEP.

Le développement de ce domaine se poursuit à travers des programmes futurs pour faire parvenir l'eau à toutes les régions urbaines et rurales de la wilaya, a-t-il assuré.

En plus des 37 communes de la wilaya de Sidi Bel-Abbès raccordées au réseau d'eau, 11 autres communes seront alimentées avant la fin de l'année et 10 autres avant fin mars 2019, a annoncé le ministre.

Il a assuré que toutes les collectivités seront raccordées au réseau d'eau potable et que le ratio de distribution actuellement à 22 pour cent atteindra 35 pc en H24 en fin mars 2019 au niveau de la wilaya. A une question au sujet de la valorisation des eaux usées à des fins d'irrigation et d'industrie, le ministre a annoncé l'élaboration d'une étude en collaboration avec les secteurs de l'agriculture et de l'industrie pour valoriser ces eaux et les utili-



ser en irrigation, indiquant qu'une convention a été signée entre l'Office d'assainissement et Asmidal pour l'exploitation des déchets des eaux usées en compost pour le sol.

S'agissant de la protection des villes contre les inondations, il a souligné que l'alimentation des régions menacées de crues seront dotées de plan de prévention qui s'appuient sur des images du satellite.

«Il existe, a-t-il dit, une stratégie fiable pour faire face aux risques d'inondations, surtout en milieu urbain impliquant différents secteurs concernés qui veillent au curage des oueds, au drainage, à l'empêchement des constructions sur les rives des oueds, la maintenance et l'extension des réseaux d'assainissement».

Au sujet d'évaluation des stations de dessalement de l'eau de mer au niveau national, Hocine Necib a indiqué que cette opération stratégique décidée par le président de la République en début 2000 accordant des investissements de plus de 50 milliards de dollars vise à relever le défi d'alimentation en eau potable à travers la diversification des sources d'eau, signalant qu'un taux de 17 pc d'eau potable est fourni par les stations de dessalement de l'eau de mer.

Le ministre a également noté la réalisation de 11 grandes stations de dessalement de l'eau non pas seulement au niveau des villes côtières mais aussi dans les wilayas intérieures, à l'instar de Sidi Bel-Abbès et

de Mascara, annonçant un programme de réalisation de 4 stations de dessalement de l'eau de mer d'une capacité de 300.000 m3/jour à l'ouest d'Alger, El Tarf, Béjaïa et Skikda.

Hocine Necib a suivi, lors de sa visite, un exposé sur la situation du secteur des ressources en eau dans la wilaya de Sidi Bel Abbès et a inspecté un chantier d'assainissement et d'épuration à l'embouchure de oued Mekerra au niveau du site «Bosquet» dans la zone semi urbaine à l'est.

Il a également suivi un exposé sur le projet d'épuration et de désenvasement de oued Mekerra au centre-ville de Sidi Bel-Abbès.

Dans la commune de Rdjem Demmouche (daira de Ras El Ma), le ministre a suivi un autre exposé sur le programme d'urgence 2018 d'alimentation en eau potable et a inspecté dans la commune de Merrine les travaux de transfert des eaux de Chott El Chergui en direction de 5 communes des daïras de Telagh et de Merrine.

A cette occasion, il a insisté sur l'achèvement des travaux avant mars 2019.

En outre, Hocine Necib s'est enquis dans la daïra d'Ain El Berd des travaux de réalisation d'une station de traitement des eaux usées à partir du barrage de Sarno et a suivi un exposé sur le projet de renforcement de l'AEP dans les communes d'Ain El Berd et Mustapha Benbrahim et au nord-est de la wilaya à partir du barrage de Chorf.

## AÉROPORT INTERNATIONAL ABOUBAKR BELKAID DE CHLEF: Exercice de simulation d'un crash au niveau de la piste d'atterrissage

Un exercice de simulation d'un crash au niveau de la piste principale d'atterrissage de l'aéroport international Aboubakr Belkaid de Chlef a été réalisé, mardi, à l'initiative des services du commissariat de sécurité auprès de cette infrastructure.

L'exercice a consisté dans la simulation du crash d'un avion de la compagnie Air Algérie, de type Boeing 800.767 en provenance de l'aéroport de Marseille, sur le vol AH1137, avec à bord 162 voyageurs, en plus des huit membres de l'équipage.

Selon les éléments fournis sur cette simulation, une panne technique lors

de l'atterrissage est à l'origine de ce crash, ayant causé la mort de 10 personnes, en sus de 53 personnes transportées dans un état grave vers les établissements hospitaliers des «szurs Badj» et «Ouled Mohamed», tandis que 107 voyageurs atteints de blessures plus ou moins graves ont reçus les premiers soins sur place.

L'exercice réalisé en plusieurs étapes ayant englobé l'extinction de l'incendie d'avion et l'évacuation et assistance des blessés, a impliqué de nombreux partenaires concernés, à savoir la base aérienne de Chlef, la sûreté de wilaya, la police

des frontières de l'aéroport Aboubakr Belkaid, la délégation de sécurité de Chlef, la Gendarmerie nationale, les Douanes algériennes, l'Entreprise nationale de navigation aérienne, la direction locale de la santé et de la population, la direction locale des travaux publics, l'entreprise de gestion des services de l'aéroport de Chlef, la délégation régionale d'Air Algérie, Naftal, le bureau local du CRA, la station locale des prévisions météorologiques, la direction des Transport, et l'APC de Chlef.

Selon le commissaire de sécurité auprès de l'aéroport, le commissaire prin-

cipal Samir Tamalout, cet exercice est inscrit au titre de l'activation et expérimentation du plan ORSEC, mis en place pour ce type de catastrophes.

«C'est un exercice d'importance qui nous permet de faire le constat du niveau de préparation des éléments de la Gendarmerie nationale, au même titre que des moyens nécessités pour faire face à ce type de catastrophes», a estimé, pour sa part, la chargée de la communication auprès du groupement territorial de ce corps constitué, le lieutenant Samia Rakeb,

## ORAN: 3 ans de prison ferme à l'encontre de deux agents de la CNAN jugés pour détournement de deniers publics

Le tribunal correctionnel d'Oran a prononcé mardi deux peines de 3 ans de prison ferme à l'encontre de deux agents commerciaux de la Compagnie nationale de navigation (CNAN), jugés pour détournement de deniers publics.

Les peines ont été associées à une amende de 6,57 millions de DA, soit l'équivalent du préjudice financier subi par la compagnie.

Un troisième accusé dans cette affaire, à savoir le responsable des opérations au port d'Oran, qui avait été jugé pour négligence, a bénéficié de l'acquittement.

Lors du procès, qui a eu lieu le 27 novembre dernier, le procureur de la République près le tribunal correctionnel d'Oran avait requis une peine de dix ans de prison ferme à l'encontre des deux premiers accusés et l'application de la loi contre le troisième mis en cause.

Selon l'arrêt de renvoi, les faits de cette affaire remontent à janvier 2018, lorsque des responsables du département comptabilité de la CNAN Oran ont découvert des billets d'embarquement à destination de villes françaises et espagnoles annulés.

Une enquête interne a déterminé que deux agents commer-



ciaux déclaraient des passagers ayant annulé leurs réservations comme ayant effectué réellement le voyage et ce, afin d'empêcher la valeur des billets.

Une recherche poussée a conclu que cette pratique frauduleuse a duré deux années au moins et le préjudice financier subi par la

compagnie dans cette affaire a été évalué à 6,57 millions de DA.

Lors de l'audience, au cours de laquelle des responsables de la CNAN dont le directeur régional ont comparu en tant que témoins à charge, la défense des accusés s'est basée sur l'absence de preuves matérielles plaçant la relaxe.

## EMIGRATION CLANDESTINE: 34 personnes interceptées au large d'Oran



Les unités du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran ont mis en échec, mercredi au large d'Oran, une tentative d'émigration clandestine de 34 "harragas", dans deux opérations distinctes, a révélé la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Le premier groupe, formé de 15 personnes dont deux femmes et un bébé de 4 mois, a tenté de rejoindre les rives espagnoles à bord d'une embarcation pneumatique, avant d'être intercepté à 02h45 à 8 miles au nord de Cap Aiguille, dans la daïra d'Oran, a expliqué la même source. Le second groupe, constitué de 19 personnes dont trois de nationalité étrangère, a pris le départ à bord d'une embarcation pneumatique avant d'être intercepté à 8 heures du matin à 5 miles au nord de Cap Falcon (Ain El Turk). Ces 34 candidats à l'émigration clandestine ont été remis, après les procédures d'usage, aux services de la Gendarmerie nationale pour être présentés à la justice, a-t-on indiqué.

## HARRAGAS INTERCEPTÉS AU LARGE DE TIGZIRT : 5 blessés et 3 décès

Cinq blessés et trois décès est le bilan provisoire d'une opération de sauvetage menés par les garde-côtes au large de Tigzirt (45 km au nord de Tizi-Ouzou) pour secourir un groupe de harragas, a indiqué mardi le directeur local de la santé et de la population (DSP), le Pr. Abes Ziri.

Selon le même responsable, quatre blessés parmi ces candidats à l'immigration clandestine ont été admis à l'hôpital de la ville côtière d'Azeffoune, où ils ont reçu tous les soins nécessaires. Les corps sans vie de deux autres harragas ont été déposés au niveau de ce même établissement hospitalier, a ajouté Pr. Ziri qui a observé que les quatre blessés pris en charge dans cet hôpital sont hors de danger. Toujours dans le cadre de cette opération de sauvetage, un cinquième blessé qui a été repêché dans un état grave et le corps sans vie d'une autre personne, ont été acheminés vers l'hôpital de Tigzirt, a ajouté le même responsable. Il a également indiqué que la DSP s'est mise en alerte immédiatement au lancement de l'opération de sauvetage, en mobilisant ses structures pour porter assistance aux blessés et leur prodiguer tous les soins nécessaires. Selon des sources locales, un groupe de harragas aurait pris le départ à bord d'une embarcation dotée d'un moteur puissant, dans la nuit de lundi à mardi à partir de la plage de Tamda Ouguemoune, à une dizaine de kilomètre à l'est de la ville de Tigzirt.

L'opération de sauvetage dirigée par les garde-côtes et à laquelle participe la protection civile, se poursuivait en début de soirée de ce mardi et le bilan pourrait évoluer.

## SOCIÉTÉ: La préservation des droits et libertés, «une soupe de sécurité»

La reconnaissance et la préservation des droits et libertés des individus constitue «une soupe de sécurité pour la pérennité de l'Etat», ont affirmé des académiciens ayant participé au séminaire national sur «les droits civils et politiques, état des lieux et défis», ouvert mardi à l'université Mohamed-Khider de Biskra.

Dr. Riadh Denech de l'université organisatrice a considéré que l'exercice des droits et libertés individuels «se mesure dans les faits et à travers les mécanismes légaux y afférents», estimant que l'équilibre et la séparation entre les pouvoirs législatif et exécutif garantissent la consécration des libertés et droits citoyens reconnus par la



Constitution. «Les gouvernements se retrouvent parfois devant le dilemme de prendre des mesures exceptionnelles qui limitent les droits pour préserver la pérennité de l'Etat et, dans le même temps, de garantir l'exercice des libertés constitutionnelles», a ajouté le conférencier.

Dr. Mohamed Benkhelifa de l'université d'Annaba a indiqué, dans sa communication sur le pénal islamique et celui positif, que «les mesures privatives de droits doivent être exclusivement exercées par l'Etat dans l'intérêt général».

Pour Dr. Abdelhak

Lekhdari de l'université de Tébessa, «les législations internationales à leur tête la Charia islamique reconnaissent les libertés et des droits des individus et l'obligation pour l'Etat de préserver la dignité et droits des citoyens» et «il n'y a point d'opposition entre les intérêts de l'individu et l'Etat».

Initiés par la faculté de droits et des sciences politiques et les laboratoires de l'impact de la jurisprudence judiciaire sur le mouvement législatif et des droits et libertés dans les systèmes comparatifs, les travaux de rencontre de deux jours se déroulent en séances plénières de présentation des communications et en ateliers thématiques.

## SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Mise en échec de deux tentatives de transfert illicite de devises au poste frontalier d'El Oued



Les forces de police du poste de contrôle terrestre Taleb Larbi d'El Oued en collaboration avec les services des douanes ont arrêté trois voyageurs en possession de plus de 28.000 euros, a indiqué, mardi, un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«Les forces de police du poste de contrôle terrestre Taleb Larbi d'El Oued en collaboration avec les services des douanes ont arrêté trois voyageurs sur le point de quitter le territoire national à destination de Tunisie avec en leur possession un montant de 28.100 euros non déclaré», selon la même source.

Par ailleurs, les éléments de la police

de Tlemcen ont démantelé un réseau criminel de faux monnayeurs composé de trois (03) individus et saisi près de 360.000,00 DA de faux billets.

Agissant sur informations faisant état de 03 individus en possession de faux billets, les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) ont mis sur pied une opération qui s'est soldée par l'arrestation des trois suspects et la saisie de 179 faux billets en coupure de 2000 DA qui étaient dissimulés dans un sac en plastique.

Les mis en cause ont été transférés au service et une enquête a été ouverte.

Après parachèvement de la procédure, les suspects ont été présentés devant le

procureur de la République territorialement compétent pour formation d'association de malfaiteurs et contrefaçon de billets de banque.

Les services de police relevant de la sûreté de la wilaya d'Alger ont effectué, au cours des deux derniers jours, des descentes dans plusieurs quartiers notamment les points noirs qui se sont soldées par l'arrestation de 35 suspects pour avoir commis des crimes punis par la loi, à l'instar de la possession et du trafic de drogue et de psychotropes, du port d'armes blanches et la saisie d'armes blanches prohibées de différents types et calibres, indique-t-on de même source.

## LIBYE:

**15 migrants morts, dix survivent après plusieurs jours passés en mer**

Quinze migrants sont morts et dix autres dont deux femmes ont survécu après avoir passé 11 jours en mer à la suite du chavirement de leur embarcation au large de la Libye, a indiqué mardi à la presse le Croissant rouge libyen.

Parti de la ville de Sabratha, à 70 km à l'ouest de la capitale Tripoli, le canot des migrants qui voulaient rejoindre les côtes italiennes, a chaviré au large de Misrata, à 270 km à l'est, sans doute après avoir été emporté par le courant en raison d'une météo défavorable, a dit Baha al-Kawach, porte-parole du Croissant rouge.

Après 11 jours en mer sans eau ni nourriture, les survivants ont échoué lundi soir sur une plage dans la ville de Misrata, a précisé un autre membre du Croissant rouge.

Selon les survivants, parmi les quinze morts figurent également trois femmes. Souffrant de blessures et de déshydratation, les survivants ont reçu les premiers secours avant d'être conduits vers un centre de détention de migrants à Misrata, a déclaré M. Kawach. Le chef du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en Libye, Othman Belbeisi, a déploré un incident «tragique», ajoutant que les survivants souffraient de «déshydratation sévère». Il a précisé qu'une équipe médicale de son organisation était en route pour leur prodiguer des soins.

## GABON :

**Les employés du pétrole déposent un préavis de grève générale de 3 jours**

L'Organisation nationale des employés du pétrole (ONEP) du Gabon a déposé mardi à Libreville un préavis de grève générale de trois jours dans le secteur pétrolier en protestation de l'intention de licenciement de six cadres par «Total Gabon», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'un point de presse, le secrétaire général de l'ONEP, Sylvain Mayabi Binet, cité par des médias, a fait savoir que le préavis de grève a été limité au 10 décembre courant à 23h59 heure locale. Selon le syndicaliste Binet, «passé ce délai, et si aucune évolution satisfaisante n'est constatée, une grève de trois jours aura lieu le lendemain, soit le mardi 11 décembre à partir de 06 heures au niveau «de toutes les installations» (sites et bases) des entreprises du secteur pétrolier et activités connexes. Ce préavis de grève découle de l'intention de Total Gabon «de licencier» six de ses cadres qui avait pris part à une grève, pourtant légale selon l'ONEP, en juillet dernier.

## SIERRA LEONE

**Les médecins généralistes de Sierra Leone en grève illimitée**

Les médecins généralistes en Sierra Leone ont entamé mardi une grève illimitée, à l'appel de deux syndicats professionnels, pour protester contre leurs conditions de travail et le manque d'infrastructures au sein des hôpitaux, ont rapporté des médias.

«Les médecins sur l'ensemble du pays ne se rendront pas au travail tant que leurs revendications ne seront pas satisfaites», ont averti dans un communiqué la Junior Doctors Association of Sierra-Leone (Judasil) et la Sierra Leone Medical and Dental Association (SLMDA).

«Je n'ai encore vu aucun docteur, mais j'attends qu'un médecin nigérian vienne m'ausculter», explique Nancy Kargbo, la cinquantaine, recroquevillée depuis quatre heures dans sa chaise roulante aux portes de l'hôpital Connaught, le plus grand établissement public de la capitale Freetown.

D'autres patients se sont dirigés vers des cliniques privées, «mais moi, je suis trop pauvre», a-t-elle ajouté, alors quelques dizaines de personnes attendaient devant les portes de l'hôpital. «En raison de l'absence des médecins, on propose des soins infirmiers aux patients», a expliqué une responsable de l'hôpital, Agnes

**LUTTE CONTRE LA POLLUTION: L'ONU lance un nouvel appel contre la pollution plastique**

La présidente de l'Assemblée générale des Nations unies, Maria Fernanda Espinosa, a lancé, mardi, un nouvel appel mondial à l'action afin de mettre fin au fléau de la pollution plastique dans les océans.

«J'ai l'intention de mobiliser les capacités du bureau du président de l'Assemblée générale pour soutenir les campagnes mondiales en cours visant à venir à bout de la pollution plastique», a indiqué Mme Espinosa devant les journalistes au Siège de l'ONU, à New York. La Présidente de l'Assemblée générale a déclaré également que la campagne comportait deux éléments «un plaidoyer mondial et des initiatives internes visant à réduire l'utilisation de plastiques au sein de l'ONU», ajoutant: «J'ai l'intention de tirer parti de la capacité du bureau du Président de l'Assemblée générale pour soutenir les campagnes mondiales actuelles visant à lutter contre la pollution par les plastiques».

Cela inclura les efforts complémentaires d'ONU Environnement, de Global Citizen et National Geographic.

Selon certaines estimations, «en 2050, il y aura davantage de plastique dans les océans que de poissons», a-t-elle fait remarquer.

Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) appelé ONU Environnement précise que «plus de huit millions de tonnes de plastique aboutissent dans les océans chaque année».

Cela équivaut à jeter un camion de déchets en plastique par minute,



pour un coût d'environ 8 milliards de dollars en termes de dégâts aux écosystèmes marins».

Quatre-vingt pour cent des objets en plastique à usage unique finissent dans les océans. Ce n'est pas la première fois que l'ONU place le fléau des plastiques au centre de ses priorités. En 2010, la campagne Greening the Blue avait été lancée pour sensibiliser le système des Nations Unies à l'importance de la durabilité et inciter les membres du personnel à réduire, réutiliser et recycler.

Au cours de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale de

cette année, le PNUE a lancé la Plateforme mondiale pour les plastiques, un réseau destiné à promouvoir la réduction de la pollution par les plastiques en explorant des concepts innovants ainsi que des méthodes de consommation et d'élimination des plastiques dans le monde.

La campagne contre la pollution plastique a été lancée avec le Premier ministre d'Antigua-et-Barbuda, Gaston Browne, et la vice-représentante permanente de la Norvège auprès des Nations unies, Mari Skare.

## BRÉSIL:

**Lancement d'une vaste opération contre les narcotrafiquants**

Le parquet brésilien a lancé mardi une vaste opération contre le crime organisé dans 14 Etats du pays, avec 262 mandats d'arrêt contre les membres des six organisations les plus puissantes de narcotrafiquants.

«Je crois que nous avons porté un très rude coup aux plus grandes organisations criminelles du pays», a expliqué Mario Luiz Sarubbo, procureur-général adjoint du parquet de Sao Paulo, qui a assuré qu'il s'agissait de la plus grande

opération de ce type lancée cette année au Brésil.

Plusieurs dizaines de policiers étaient dans les rues dès les premières heures de la matinée pour interpellier les suspects et effectuer 200 perquisitions, notamment dans l'Etat de Sao Paulo, le plus riche du pays, a précisé le parquet.

Ce coup de filet est coordonné par le Groupement national de combat des organisations criminelles (GNCOG), qui a confié aux autorités judiciaires de

chaque Etat le soin d'émettre les mandats d'arrêt, la plupart pour trafic de drogue ou homicide.

Ces dernières semaines, des rumeurs ont fait état de préparatifs du Premier Comando de la Capitale (PCC), la plus grande organisation criminelle du pays, pour tenter de faire évader son chef Marcos Williams Herbas Camacho, dit Marcola.

Cette semaine, le parquet de Sao Paulo a demandé le transfert de

Marcola et d'autres détenus liés au PCC dans des prisons de haute sécurité, a révélé le journal Folha de S. Paulo. «L'opération d'aujourd'hui n'est pas en lien» avec cette demande, a toutefois affirmé le procureur-adjoint Sarubbo.

«Cette opération est la consécration du modèle de combat du crime organisé sous toutes ses formes, y compris le blanchiment et la corruption d'agents publics, qui sont indissociables», a-t-il conclu.



Lakkoh. L'établissement a également fait appel à cinq médecins nigériens et six britanniques. Les deux syndicats avaient posé un ultimatum de 21 jours au gouvernement, qui s'est achevé lundi sans avancée, selon le communiqué. «Ces deux dernières années, nous avons alerté le gouvernement à de nombreuses reprises sur le manque d'infrastructures de santé en Sierra Leone,

mais rien n'a été fait», a dénoncé Mamadou Balde, secrétaire général de la Judasil, cité par l'AFP. «Ici, nous n'avons qu'un médecin pour 100.000 habitants. C'est le pire ratio au monde. C'est inacceptable», a-t-il ajouté, en soulignant que les hôpitaux manquaient de machines de dialyse, de cylindres à oxygène et de chambres. «Dans certains hôpitaux de Freetown, deux à trois personnes s'entassaient dans un seul lit», a souligné M. Balde. De nombreux praticiens ont quitté le pays pour bénéficier de meilleures conditions de travail, tandis que d'autres se sont tournés vers le privé. Le pays manque en outre de spécialistes, puisque «80% de nos 300 médecins sont des généralistes», a souligné Mamadou Balde.

«Le ministère de la Santé est informé de la grève des médecins et des négociations sont en cours pour répondre à leurs demandes», a indiqué à l'AFP le porte-parole du ministère, Solomon Rogers. La Sierra Leone est confrontée aux «taux de mortalité maternelle et infantile le plus élevé du monde, alors que ses hôpitaux manquent des infrastructures de base, nécessaires aux soins les plus élémentaires», ont récemment reconnu les services du ministère de la Santé.

## COMPLEXE DE PRODUCTION D'INSULINE «NOVO NORDISK» DE BOUFARIK: Entrée en production en août 2019

L'entrée en production du complexe de production d'insuline «Novo Nordisk» de Boufarik (Blida) interviendra au mois d'août 2019, soit dès parachèvement de ses bâtiments et laboratoires et le règlement de certaines contraintes l'entravant, a-t-on appris, mardi, auprès du directeur du projet.



«L'entame officielle de la production d'insuline (sous forme de solution injectable en stylo pré-rempli), et autres médicaments destinés au diabète, au niveau de ce complexe, né d'un partenariat algero-danois, interviendra en août prochain», a indiqué M. Mohamed Ouaguenouni dans un exposé sur ce projet, présenté au wali Youcef Chorfa, à l'occasion d'une visite de travail dans la commune de Boufarik.

Il a souligné que cette mise en exploitation interviendra «dès parachèvement total des travaux des bâtiments et des laboratoires, actuellement en cours de finition, outre le règlement des problèmes en suspens», a-t-il ajouté.

Selon le responsable, le projet est en butte à un nombre de contraintes liées au refus de certains commerçants de libérer une partie de l'assiette destinée à l'implantation d'un parking.

Un foncier actuellement exploité, par eux, au marché de gros de Boufarik, et qui rend difficile l'accès à l'usine, durant les jours de marché hebdomadaire (

lundi et jeudi), a-t-il expliqué, appelant les autorités locales à lui venir en aide dans le règlement du problème du foncier destiné à l'extension de cette usine.

Il a, en outre, déploré l'insuffisance de l'eau et de l'électricité pour les besoins du projet, outre le problème d'importation de certains composants des machines d'essais. Au titre de la prise en charge de ces préoccupations, le wali de Blida a instruit les responsables de la commune de Boufarik en vue de réfléchir à un compromis, pour régler le problème avec les commerçants.

Il a, également, donné son accord de principe pour le forage d'un puits artésien pour couvrir les besoins du projet en eau, tout en instruisant les responsables de la direction locale de Sonelgaz, en vue de le doter avec un transformateur électrique.

Le wali a, par ailleurs, invité les responsables en charge du projet, en vue de se réunir, dans les prochains jours, avec les responsables de tous les secteurs concernés, afin de trouver des

solutions adéquates à tous les problèmes posés.

«Il s'agit là d'un investissement d'importance susceptible de contribuer à la création d'une richesse au profit de la commune et de la wilaya, mais aussi pour l'Algérie, en général», a-t-il estimé, plaidant pour l'impératif de lui assurer toutes les facilitations nécessaires.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie du Gouvernement, visant le développement de l'industrie pharmaceutique nationale afin de couvrir le marché national avec un produit fabriqué localement, et partant réduire la facture d'importation de ce type de médicaments, a-t-on indiqué sur place.

Affecté d'une enveloppe de 70 millions d'Euros, ce complexe qui s'étend sur une superficie de 32.000, est doté d'une capacité de production de 45 millions d'unités d'insuline (sous forme de solution injectable en stylo pré-rempli), avec une prévision de création de près 500 postes d'emploi directs et indirects.

## BORDJ BOU ARRERIDJ : Le ministre de la santé annonce un programme de rééquipement des hôpitaux de la wilaya

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme



Hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a fait état mardi à Bordj Bou Arreridj de l'élaboration d'un programme de rééquipement des établissements hospitaliers de cette wilaya.

Le ministre a inspecté à l'occasion le chantier de réalisation de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en orthopédie et a affirmé qu'une importante enveloppe financière a été réservée à l'équipement de cet hôpital de 120 lits mais ne sera débloquée qu'après la fin des travaux.

Sans avancer une date pour la réception de l'hôpital, le ministre a exhorté les entreprises de réalisation à rattraper le retard accusé «avant le premier trimestre de l'année prochaine».

Il a exprimé, à l'occasion, sa désapprobation à l'égard de la conception des couloirs de cet hôpital qu'il a considéré «inadaptés» pour l'accueil des malades dirigés vers le bloc opératoire et a décrié le retard mis dans les travaux lancés en 2006 et ayant coûté au trésor public «plus de 40 milliards DA». Relevant l'intérêt porté par l'Etat à la formation continue des personnels du secteur de la santé, M. Hasbellaoui a indiqué la wilaya de Bordj Bou Arreridj sera renforcée en ressources humaines médicales.

Il a également noté que le déficit enregistré en paramédicaux estimé à 60.000 postes sera rattrapé «dans les prochaines années» et a été réduit actuellement de 20.000 postes. Le ministre a inspecté durant sa tournée les hôpitaux «Kasabi-Bayazidi» dans la commune d'El Mansoura, «Djamel-Boussaïd» de Bordj Ghédid et «Bouzidi Lakhdar» du chef-lieu de wilaya et a inauguré un polyclinique à Bordj Ghédid et a inspecté le chantier d'une école paramédicale de 300 places au chef-lieu de wilaya.

Il a clôturé sa tournée de travail dans la wilaya de Bordj Bou Arreridj en présidant une séance de travail, à huis clos avec les cadres locaux de son secteur au siège de la wilaya.

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE: Promulgation prochaine d'un décret exécutif sur les programmes nationaux

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar a annoncé, lundi, la promulgation «très prochainement» d'un décret exécutif sur les programmes nationaux de la recherche scientifique.

Répondant aux interventions des membres de la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) à l'occasion de l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2016, M. Hadjar a précisé que «la priorité a été accordée, dans l'élaboration de ces programmes nationaux, au domaine de la sécurité alimentaire, de l'énergie et de la santé».

Selon M. Hadjar, la concentration sur ces domaines était dictée par «la nécessaire prise en charge des besoins et nouveautés imposés par la vie socioéconomique pour permettre à l'université de suivre les développements survenant dans son environnement».

Le ministre a noté, dans ce cadre, «l'éventualité de modifier les domaines à caractère prioritaire ou d'en rajouter d'autres au cours des deux prochaines années en fonction des besoins». Concernant la généralisation du système informatique intégré «Progrès», adopté par le ministère depuis 2016, M. Hadjar a fait savoir que «l'utilisation de ce système sera généralisée, d'ici 2020, à toutes les opérations administratives et pédagogiques relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique».

S'agissant du dossier des oeuvres universitaires, le ministre a fait état d'une «amélioration dans la gestion de ces oeuvres», soulignant, à ce propos, que «ses services s'emploient à associer les opérateurs privés exclusivement dans le volet gestion, à l'instar de la gestion des cités universitaires qui sont les biens de l'Etat».

## SANG: Appel à la création d'un centre de référence pour l'étude des génotypes des groupes sanguins en Algérie

La présidente de la Société algérienne de transfusion sanguine et d'hémiobiologie (SATH), Pr Ghania Hariti a appelé, mardi à Alger, à la création d'un centre de référence pour l'étude des génotypes des groupes sanguins en Algérie.

S'exprimant en marge du 12e congrès de la SATH, Pr Hariti qui occupe également le poste de chef de service de transfusion sanguine au CHU Lamine Debaghine de Bab El Oued (ex Maillot) a mis l'accent sur l'importance de la création de tels centres qui contribuent à «l'étude du génotype des groupes sanguins répandus en Algérie, à l'instar de ce qui est en vigueur à travers le monde».

Par ailleurs, elle a souligné que cinq



génotypes de groupes sanguins sont méconnus par certains médecins et par la majorité des gens tandis que 159 génotypes rares sont totalement méconnus par les médecins.

«Outre la prise en charge des malades, la création d'un centre et d'une banque de référence du génotype permettra de sensibiliser à

la formation dans ce domaine». En cas de syndrome hémorragique qui est pris en charge par plusieurs spécialités médicales, Pr Hariti a cité, à titre d'exemple, les personnes qui souffrent génétiquement de la coagulation sanguine à l'instar des hémophiles, mettant l'accent sur la nécessité de ren-

forcer la formation continue des spécialistes dans ce domaine pour s'enquérir des derniers développements dans le domaine scientifique.

Pour ce qui est du traitement, Pr Hariti a fait savoir que les médicaments sont disponibles pour cette catégorie de malades qui sont «pris en charge par leurs familles, par la commission nationale en charge de cette pathologie et par les associations qui activent dans le domaine».

Les participants à ce congrès ont appelé à faire une étude sur les groupes sanguins rares notamment chez les femmes enceintes pouvant contracter des maladies du sang pouvant se répercuter sur leur santé et celle du fœtus.

# APNÉES DU SOMMEIL LES NOUVELLES RECOMMANDATIONS

La Haute autorité de santé a évalué les différents dispositifs médicaux qui permettent de soigner le syndrome d'apnées du sommeil. Les dispositifs de pression positive continue sont toujours recommandés en première intention.

Avec 4% de la population adulte française atteinte du syndrome d'apnées-hypopnées obstructives du sommeil (plus communément appelées apnées du sommeil), cette pathologie est devenue un enjeu de santé publique. D'autant que l'apnée du sommeil est fortement suspectée d'augmenter les risques de diabète et les risques d'ostéoporose.

La Haute autorité de santé (HAS) vient donc d'évaluer les dispositifs médicaux disponibles, en comparant leur efficacité dans le traitement des apnées du sommeil légères à modérées. La mesure d'un index d'apnées et hypopnées par heure (IAH) permettant de déterminer si le syndrome est léger, modéré ou sévère.

## Deux dispositifs de traitement

La pression positive continue (PPC) est le dispositif le plus connu pour le traitement des apnées obstructives du sommeil. Il s'agit d'un dispositif de ventilation nasale qui permet aux voies aériennes de rester dégonflées pendant le sommeil. La mise à disposition de ce dispositif est réalisée par un prestataire de service au domicile du patient. En 2013, 530 000 patients ont bénéficié d'un appareil de pression positive continue de traitement en France.

L'orthèse d'avancée mandibulaire (OAM) est un traitement alternatif. Il s'agit d'un dispositif dentaire réalisé sur mesure qui permet de maintenir la mâchoire inférieure en position avancée pendant le sommeil, libérant ainsi le passage de l'air au niveau du pharynx. La prescription de cette orthèse suppose la collaboration entre un spécialiste du sommeil (diagnostic, traitement, suivi) et un praticien ayant des connaissances à la fois

sur le sommeil et sur l'appareil manducateur (examen dentaire, prise d'empreintes, ajustements et réglages).

## Ce qui est recommandé

Après évaluation, la Haute autorité de santé recommande de traiter les personnes qui présentent au moins trois des symptômes suivants : somnolence diurne, ronflements sévères et quotidiens, sensation d'étouffement ou de suffocation pendant le sommeil, fatigue diurne, nycturie, céphalées matinales.

L'appareil de pression positive continue est recommandé en première intention lorsque l'IAH est supérieur à 30. Il est également recommandé lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 si la personne souffre d'un sommeil de mauvaise qualité (au moins 10 micro-éveils par heure de sommeil) ou qu'elle souffre d'une maladie cardiovasculaire grave associée (hypertension artérielle résistante, fibrillation auriculaire récidivante, insuffisance ventriculaire gauche sévère ou maladie coronaire mal contrôlée, antécédent d'accident vasculaire cérébral). Dans toutes ces situations, l'orthèse mandibulaire doit rester une alternative en cas d'intolérance à la PPC.

L'orthèse mandibulaire est recommandée en première intention lorsque l'IAH est compris entre 15 et 30 en l'absence de maladie cardiovasculaire grave associée. Dans ce cas, l'orthèse est en effet plus efficace que le dispositif de PPC.

Dans tous les cas, des mesures hygiéno-diététiques sont également recommandées, quelle que soit la gravité du syndrome : perdre du poids, éviter les somnifères et l'alcool, et cesser de fumer.



## ASTHME DE L'ENFANT : le tabagisme du père impliqué

Les futurs pères devraient arrêter de fumer avant la conception d'un enfant, selon une nouvelle étude scientifique norvégienne. En effet, la consommation de cigarettes favorise le développement de l'asthme chez les petits. Le tabagisme même du père a des conséquences négatives sur la santé de l'enfant, selon les résultats d'une étude présentée au Congrès de la Société européenne de pneumologie (European Respiratory Society - ERS) de Munich. En effet, fumer des cigarettes avant la conception d'un bébé augmente les risques qu'il soit asthmatique plus tard. Les chercheurs de l'Université de Bergen ont réalisé une étude sur 13 000 hommes et femmes pour comprendre les liens entre le tabagisme des pères et l'asthme non-allergique des enfants.

L'asthme, c'est une maladie chronique qui se caractérise par des difficultés à respirer, accompagnées, ou non, d'un toux sèche, de crises d'essoufflement avec une respiration



soufflante. La fréquence et l'intensité des crises varie dans le temps et d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent ainsi se manifester plusieurs fois par jour ou par semaine, comme deux fois par an, survenir

sans cause précise, s'aggraver au cours des efforts physiques ou la nuit. Première maladie chronique de l'enfance, l'asthme touche un enfant sur dix, et sa fréquence a doublé en quinze ans.

Les résultats de cette enquête révèlent que l'asthme non allergique est significativement plus fréquent chez les enfants dont le père a fumé avant la conception. Ce risque augmente avec la précocité (début du tabagisme avant 15 ans) et la durée du tabagisme du père. «C'est la première étude à regarder l'effet des antécédents de tabagisme, avant la conception, sur la santé respiratoire de l'enfant», explique le Dr Cecilie Svanes, co-auteur de l'étude. «Compte tenu des résultats originaux de cette enquête, nous pouvons préciser que l'exposition à tout type de pollution de l'air, (produits chimiques professionnels), peuvent également avoir des effets négatifs sur la santé des enfants. Il est important que les professionnels de la santé se concentrent sur des interventions ciblant les jeunes hommes et les avertissant des dangers du tabagisme et d'autres expositions à leurs enfants à naître à l'avenir » conclut la chercheuse.

## Un ver pourrait renfermer le remède contre certaines maladies



Le ver planaire *Dugesia japonica*, c'est son nom, est capable de résister à 17 bactéries pathogènes dont certaines potentiellement mortelles pour l'homme. C'est l'étonnante trouvaille faite par des chercheurs du CNRS et de l'Inserm.

Sa taille microscopique le rend insignifiant. Pourtant, le planaire, ce ver aquatique a plus d'un tour dans son sac. Déjà, il peut se targuer d'être immortel. C'est cet atout exceptionnel qui est exploité à l'accoutumée dans des études sur la reconstitution des tissus. «Si vous le coupez en 10 fragments cela vous donne 10 nouveaux vers», explique à l'AFP le chercheur Eric Ghigo, directeur de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique).

Plus intrépide, le Français s'est intéressé à une autre caractéristique moins connue du planaire. Plutôt que d'utiliser les sempiternelles mouches, souris, l'équipe de l'Inserm et du CNRS a eu l'idée de se servir du ver comme modèle d'organisme pour tester sa résistance à 17 bactéries pathogènes parmi lesquelles celles de la légionellose, la salmonellose, la tuberculose ou la listériose. «Nous sommes les premiers en France et au monde à avoir utilisé ce ver plat, le planaire *Dugesia japonica*, pour rechercher une réponse immunitaire».

Des essais cliniques d'ici 10 ans  
Et cette prise de risque a été couronnée de succès : le petit ver dispose d'un incroyable système immunitaire qui le protège contre les agents pathogènes. Cette résistance bactérienne serait liée à la présence de 18 gènes dont le MORNZ, un gène présent chez l'humain mais inactif. Dans la revue *Cell Host and Microbe*, les chercheurs expliquent s'en être rendus compte en surexprimant le gène MORNZ dans des cultures de globules blancs humains. Et surprise, ceux-ci ont réussi à détruire les bactéries pathogènes, dont certaines sont connues pour être résistantes aux antibiotiques.

A l'heure où l'on s'inquiète de plus en plus des bactéries résistantes aux antibiotiques, ces résultats semblent très prometteurs. Ils pourraient déboucher sur des essais cliniques sur l'homme d'ici 10 à 15 ans.

# HYPERTENSION

## Prendre 2 kilos au niveau du ventre augmente le risque

Deux à cinq kilos. C'est la fourchette de poids qui doit vous mettre la puce à l'oreille. Une fois installés sur la ceinture abdominale, ces kilos en trop favorisent l'hypertension artérielle, selon une étude.

Deux petits kilos de rien du tout peuvent peser lourd sur la santé artérielle. Des scientifiques de la clinique Mayo, aux États-Unis, avertissement que même une légère prise de poids peut faire grimper la tension si cette graisse est localisée au niveau de l'abdomen. «Pour la première fois, nous montrons que la hausse de la tension artérielle est associée spécifiquement à la graisse abdominale», explique le Dr Naima Covassin, auteur de l'étude. Des résultats qui ont valeur d'avertissement pour les personnes en surpoids et obèses mais pas seulement.

«Les personnes en bonne santé qui ont tendance à prendre du poids au niveau de la sangle abdominale ont plus de risque de faire de l'hypertension», insiste le chercheur. Ils doivent donc surveiller leur alimentation. Le constat a été fait au terme de huit semaines d'observation de 16 personnes de corpulence normale âgées de 18 à 48 ans.

Leur tension artérielle a été mesurée au début et à la fin de l'expérience. Une partie des volontaires a dû consommer de 400 à 1200 calories supplémentaires par rapport à leur alimentation quotidienne via l'introduction d'une barre chocolatée, d'une glace ou d'une autre confiserie. L'idée était d'augmenter leur poids de 3%.



Le restant du panel à maintenir son poids en gardant la même alimentation. Bilan des courses : le groupe au «régime gras» a affiché une élévation de la pression artérielle supé-

rieure au groupe dont le poids est resté stable. Autre constat, la tension artérielle s'est élevée de façon plus importante chez les personnes ayant pris de 2 à 3 kilos au niveau du ventre.

## Marcher un peu mais régulièrement limite les effets de la sédentarité

Marcher régulièrement au cours de la journée quand on a une profession sédentaire est essentiel pour limiter les effets négatifs de la position assise sur la santé, selon une nouvelle étude scientifique américaine.

La sédentarité est mauvaise pour la santé, mais il semblerait assez facile, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale *Medicine & Science in Sports & Exercise*, de contrecarrer ses effets négatifs. Par exemple, sur une période de trois heures, marcher 5 minutes toutes les heures, permet de maintenir la fonction artérielle et la circulation sanguine.

Les chercheurs de l'Oregon Health & Science University (États-Unis) ont mené deux expériences avec 11 volontaires en bonne santé, non-obèses et âgés de 20 à 35 ans. Dans un premier temps, ils ont dû rester assis, sans bouger les jambes pendant 3 heures. Grâce à un brassard de pression artérielle, les chercheurs ont pu juger de la fonctionnalité de l'artère fémorale toutes les heures.

Ce protocole a été renouvelé mais les participants ont dû marcher 5 minutes à une vitesse de 3km/heure sur un tapis de course au début des trois heures, à 30 mn, à 1,5 heures et à 2,5 heures.

Les résultats des analyses révèlent que marcher 5 minutes toutes les heures permet d'agir sur les effets négatifs de la sédentarité. En effet, une heure de position assise suffit à accumuler le sang dans les jambes, affecter la capacité des vaisseaux sanguins à se dilater et réduire la circulation sanguine proximale vers le cœur.

En revanche, sur une période de trois heures de sédentarité, marcher pendant 5 minutes



chaque heure de position assise suffit à maintenir la fonction artérielle.

«De nombreuses preuves épidémiologiques relient le temps passé assis au risque de diverses maladies chroniques et les pauses prises durant ce temps de sédentarité à des bénéfices cardiovasculaires. Notre étude confirme que la position assise prolongée altère la fonction endothéliale, un marqueur précoce de la maladie cardio-vasculaire, et que quelques pauses dans cette sédentarité assise peuvent suffire à protéger cette fonction» explique Seck Thosar, auteur principal de l'étude.

### La sédentarité nuit à la santé

Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la sédentarité serait la 10e cause de mortalité dans le monde et le 6ème facteur de risque de mortalité dans le monde après l'hypertension artérielle, le tabagisme et le diabète. Pour garder la forme et préserver sa santé, l'Organisation recommande de faire 10 000 pas par jour. Les bienfaits de l'activité physique sont en effet scientifiquement démontrés. La pratique d'un sport régulier permet de diminuer jusqu'à 39% le risque de développer un cancer du sein, de 26% le risque de développer un cancer colorectal, de 23% le risque d'être victime d'une attaque cérébrale et de 34% le risque de diabète.

## PARLEMENT PANAFRICAIN: Soutien aux EAU pour l'obtention du statut de membre observateur

Le Parlement panafricain a affirmé, mardi à Abu Dhabi, son soutien aux Emirats arabes unis (EAU) pour l'obtention du statut de membre observateur, représentés par le Conseil national fédéral (CNF), a indiqué un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). Dans une déclaration faite au nom du président du Parlement panafricain, Roger Nkodo Dang, le député Djamel Bouras a affirmé que «ce statut, une fois accordé aux EAU, contribuera au renforcement des relations entre les deux parties et ouvrira de nouvelles perspectives de coopération et de coordination commune entre le CNF et le Parlement panafricain ainsi que tous les parlements du continent», a précisé la source.

Cette déclaration est intervenue lors d'une séance de pourparlers à l'Emirat d'Abu Dhabi, qui a porté sur l'examen des voies de raffermissement des relations de coopération entre les EAU et les pays du continent africain dans les domaines de l'économie, de la culture et de l'investissement, en sus des derniers développements enregistrés sur le plan régional et international.

Par ailleurs, la présidente du CNF, Amal Al Qubaisi et le président du Parlement panafricain qui englobe 55 Etats membres avaient signé, mardi au siège du Conseil à Abu Dhabi, un mémorandum d'entente et de coopération visant à «renforcer les mécanismes de concertation, de coordination et d'échange de vue sur les différentes questions d'intérêt commun, et à approfondir le partenariat entre les pays africains et les EAU». Les deux parties ont affirmé, dans ce cadre, que la signature de ce mémorandum s'inscrivait dans le cadre «des orientations des EAU et des pays africains visant le développement des relations bilatérales vers un horizon plus large, des relations basées sur les principes de compréhension, de respect mutuel et d'intérêts communs, aspirant à davantage de coopération et de coordination, au mieux des intérêts des peuples de ces pays».

Elle s'inscrit aussi dans le cadre des efforts consentis par les deux parties pour «le renforcement de la coopération dans les domaines économique, politique, parlementaire, ainsi qu'en matière d'investissement, de prospection, d'innovation et d'échange d'expériences scientifiques».

La signature de ce mémorandum intervient en outre pour réitérer l'attachement des deux parties à la «consolidation de la sécurité, la stabilité et la paix, et la protection des droits de l'Homme tels que dictés par la charte internationale et les principes fondamentaux de la coopération internationale, en ce qui concerne particulièrement les questions ayant trait aux principes de souveraineté nationale, de non-ingérence dans les affaires internes des pays, et de non recours à la force dans le règlement des conflits internationaux», a précisé la même source.

Par ailleurs, les deux parties ont mis en avant l'importance de «renforcer la coopération bilatérale», à travers l'échange de visites parlementaires, la création de groupes d'amitié, l'échange d'expériences et le soutien concernant les différentes questions d'intérêt commun dans les différents fora.

## NIGERIA:

### Un chef traditionnel demande d'armer les civils contre des groupes

Un chef traditionnel très respecté dans le nord du Nigeria a demandé mardi au gouvernement de l'Etat de Zamfara de distribuer des AK-47 aux 8.500 jeunes des milices civiles pour se défendre contre les criminels qui sévissent dans la région.

«Le seul avantage que ces bandits ont par rapport à nous c'est qu'ils possèdent des AK47, alors que nous n'avons rien que des bâtons pour nous défendre», a lancé l'Emir d'Anka, Alhaji Attahiru Ahmad, grande figure traditionnelle de l'Etat de Zamfara. «Le gouvernement (local) devrait aussi donner des fusils AK47 aux CJTF (milices civiles), ainsi que des fusils à pompe et les

## SAHARA-OCIDENTAL - MAROC L'accord sur l'aviation civile UE/Maroc exclu le Sahara Occidental

Le Tribunal de l'Union européenne (UE), saisi par le Front Polisario, juge que l'accord sur l'aviation civile conclu en janvier 2018, entre l'Union européenne et le Maroc, est sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien, une décision «largement saluée» par le Front Polisario, selon un document transmis mercredi à l'APS.

«Le Tribunal de l'UE, saisi par le Front Polisario, a jugé vendredi dernier dans une ordonnance, que l'accord sur l'aviation civile conclu en janvier 2018, entre l'UE et le Maroc, est sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien», a-t-on précisé dans le verdict.

Pour le juge européen, il y a lieu de comprendre la notion de territoire du Maroc comme «renvoyant à l'espace géographique sur lequel le royaume du Maroc exerce la plénitude des compétences reconnues aux entités souveraines par le droit international, à l'exclusion de tout autre territoire tel celui du Sahara occidental».

Le Tribunal a ajouté, que l'inclusion du territoire du Sahara occidental enfreindrait «le principe d'autodétermination rappelé à l'article premier de la charte des Nations unies et le principe de l'effet relatif des traités».

De même, l'ordonnance a souligné «avec une grande précision» que l'UE «ne saurait valablement partager une intention du royaume du Maroc d'inclure le territoire en question dans la chambre d'application de l'accord».

### Nouvelle victoire juridique et diplomatique pour le Polisario

Pour sa part, le Front Polisario, il s'est félicité d'avoir engagé ce recours qui, après les arrêts de 2016 et 2018, permet de «dégager un édifice complet de souveraineté: la terre, la mer et l'espace aérien, alors que, a-t-il souligné, le pouvoir politique européen s'égare dans des manœuvres de contournement du droit, la juridiction européenne, pour une troisième fois, statue de manière explicite sur la question de souveraineté».

Cette décision montre, selon le coordinateur entre le Polisario et la Minurso, M'hamed KHADAD, «l'amateurisme et l'absence de vision de la Commission européenne qui affirmait ces jours-ci qu'avec le soi-disant procédé d'exten-



sion elle allait apporter la sécurité juridique, et ce alors qu'elle avait simplement oublié dans son raisonnement qu'il existait un espace aérien Sahraoui! Tout est à refaire».

Le coordinateur sahraoui avec la Mission de l'Onu pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso) a également affirmé que cette décision de justice à des implications concrètes et immédiates.

«A ce jour, les compagnies aériennes comme Transavia, Binter ou Royal Air Maroc n'ont plus aucun support juridique pour prétendre effectuer des vols réguliers entre El Aayoun ou Dakhla, villes sahraouies occupées et l'Union européenne». Ces entreprises, qui sont soumises au droit européen, a-t-il poursuivi, «engagent clairement leur responsabilité civile et pénale».

Mais, cet arrêt a une portée beaucoup plus large. En effet, c'est tout l'espace aérien qui est concerné: aucun accord international ne s'applique sur ce territoire, en l'absence d'autorisation du représentant du peuple du Sahara occidental (le Front Polisario).

M. Khadad a, en outre, indiqué

qu'«aucun accord international n'est applicable sur l'espace aérien, et aucune autorité ne peut prendre des décisions pour donner la sécurité juridique aux avions qui voudraient transiter par le territoire».

Par conséquent, a-t-il soutenu, le Front Polisario «s'oppose à ce que les avions civils et militaires utilisent l'espace aérien du Sahara occidental, sous la seule réserve des avions de la MINURSO, dans le cadre de la mission pour la paix». «Plus que jamais, il est clair que la stabilité et la sécurité dans cette partie du monde reviendra par l'application du droit international, avec le retrait de toutes les entreprises étrangères, et l'organisation du référendum d'autodétermination», a conclu M. Khadad.

Alors que s'ouvrent les pourparlers de Genève, cette décision de justice vient à point nommé pour rappeler qu'elle est la réalité du droit applicable, c'est-à-dire le statut séparé et distinct du territoire terrestre, maritime et aérien du Sahara occidental et l'absence de toute souveraineté marocaine à l'égard de ce territoire sahraoui, a-t-on estimé.

## La SG de la CSI reçoit une délégation sahraouie et s'engage à s'enquérir de près de la situation de camps des réfugiés

La Secrétaire générale de la Confédération Syndicale Internationale (CSI), Sharan Burrow a annoncé que son instance s'engageait à envoyer, en 2019, une délégation aux camps des réfugiés sahraouis, afin de s'enquérir de près de leur situation.

Cet engagement a été pris lors d'une rencontre entre Mme Burrow et une délégation syndicale sahraouie, tenue en marge des travaux du 4ème Congrès de la CSI, organisé

jusqu'au 7 décembre en cours à Copenhague (Danemark), sous le thème «Renforcer le pouvoir des travailleurs et des travailleuses: changer les règles».

Il constitue «un acquis très important» qui vient s'ajouter aux réalisations de l'Union générale des travailleurs de Sakiet el Hamra et Oued-Edhabab (UGTSARIO), sachant que la CSI est la plus grande organisation démocratique au monde. Présidée par M. Salama

Ibrahim Bachir, membre du secrétariat national de l'UGTSARIO, avec le représentant du Front Polisario au Danemark, Mohamed Lammam Mohamed Aali Sid Al-Bachir, la délégation sahraouie participe aux travaux de ce Congrès, qui se tient tous les 4 ans et qui a vu la participation de 1200 syndicats représentant 130 pays.

En marge de ces travaux, la délégation syndicale sahraouie a assisté aux principales activités inscrites au programme

du 4ème Congrès de la CSI, et ce depuis le début des travaux dimanche dernier. La délégation a rencontré, lors des activités consacrées aux délégations étrangères, plusieurs délégations représentant les centrales syndicales de plusieurs pays.

Pour rappel, la CSI qui compte environ 207 millions d'adhérents relevant de 331 centrales syndicales nationales, est la plus grande organisation syndicale au monde.



## POURPARLERS SUR LE YÉMEN:

**Washington salue un «premier pas», appelle à «cesser»**

Les États-Unis ont «salué» mardi les pourparlers prévus en Suède sur la guerre au Yémen, et appelé les belligérants à y participer «pleinement et sincèrement», tout en «cessant toutes les hostilités en cours».

«Nous n'avons aucune illusion et savons que ce processus ne sera pas facile, mais nous saluons ce premier pas vital et nécessaire», a déclaré le département d'État américain dans un communiqué.

Le médiateur des Nations unies Martin Griffiths et une délégation des rebelles yéménites sont arrivés mardi en Suède pour participer à ces pourparlers cruciaux pour trouver les moyens de mettre un terme à cette guerre dévastatrice.

Les représentants du pouvoir pourraient eux arriver mercredi, et les consultations pourraient débuter jeudi. «Les Yéménites ont souffert trop longtemps. Les parties doivent à leurs concitoyens de se saisir de cette opportunité», a insisté la porte-parole du département d'État Heather Nauert, apportant le «soutien déterminé» des États-Unis au médiateur de l'ONU. L'administration américaine de Donald Trump est sous pression du Congrès des États-Unis qui menace



de voter une résolution pour mettre fin à l'appui militaire qu'elle apporte à la coalition sous commandement saoudien engagée au Yémen contre les rebelles Houthis, soutenus par l'Iran. Après le meurtre du journaliste saoudien Jamal Khashoggi début octobre, alors que de lourds soupçons pèsent sur le

prince héritier d'Arabie saoudite Mohammed ben Salmene, des voix de plus en plus nombreuses parmi les parlementaires américains ont réclamé la fin de cette aide à Ryad.

L'administration a elle-même changé de ton, appelant à la fin des hostilités et à ces pourparlers de paix.

## BRÉSIL:

**Report du jugement sur la remise en liberté de Lula**

Le jugement d'une demande de remise en liberté de l'ex-président Lula a été reporté sine die mardi à la demande d'un juge de la Cour suprême, qui a souhaité plus de temps pour analyser le dossier.

Le juge Gilmar Mendes a demandé ce report après plus de trois heures de délibération, alors que deux des cinq magistrats participant au vote s'étaient déjà prononcés contre la libération de Luiz Inácio Lula da Silva, qui purge depuis avril une peine de 12 ans et un mois de prison pour corruption.

Les avocats de l'ex-président (2003-2010) avaient déjà présenté ces derniers mois plusieurs recours pour tenter d'obtenir sa libération, mais aucun n'avait abouti. Pour la demande d'habeas corpus dont le jugement a commencé mardi, ils argumentent que le juge Sergio Moro, qui avait condamné Lula en première instance, était animé de «motivations politiques».

Selon eux, le fait que le magistrat ait accepté début novembre l'invitation du président élu d'extrême droite Jair Bolsonaro à devenir son ministre de la Justice met en doute son impartialité.

L'ex-président de gauche, qui s'est porté candidat pour briguer un troisième mandat malgré son incarcération, était le favori des sondages jusqu'au moment où il a été déclaré inéligible fin août.

M. Bolsonaro a fini par remporter le scrutin haut la main le 28 octobre, avec 55% des suffrages au second tour, contre le remplaçant de Lula, Fernando Haddad.

La défense de Lula considère que le juge Moro l'a condamné pour empêcher son élection et accéder ainsi au rang de ministre dans le futur gouvernement Bolsonaro. Le rapporteur Edson Fachin, premier à voter mardi, a considéré que «aucune preuve ne permet d'établir» une supposée partialité du magistrat lors du jugement en première instance.

Le fait que Moro ait accepté un poste de ministre dans le gouvernement Bolsonaro «ne peut pas être considéré en soi comme un élément suffisant pour établir sa partialité», a déclaré la juge Carmen Lucia, qui a également voté contre la libération de Lula.

La semaine dernière, la procureure de la République Raquel Dodge avait souhaité que l'habeas corpus soit rejeté, considérant ces arguments «infondés», la condamnation en première instance étant tombée en juillet 2017, quand l'élection de M. Bolsonaro était encore considérée comme hautement improbable.

Dans un discours enflammé une semaine avant son élection, Jair Bolsonaro avait dit espérer voir Lula «pourrir en prison».

Outre l'affaire du triplex, l'ex-président est mis en cause par la justice brésilienne dans cinq autres dossiers, mais nie toute culpabilité dans l'ensemble de ces affaires.

## EQUATEUR:

**La vice-présidente, sous le coup d'une enquête pour corruption,**

La vice-présidente équatorienne Maria Alejandra Vicua, sous le coup d'une enquête pour corruption, a annoncé avoir démissionné mardi.

«Le pays ne mérite pas cette instabilité, c'est pourquoi je présente ma démission en tant que vice-présidente», a écrit sur son compte Twitter cette femme désignée fin 2017, en remplacement de Jorge Glas, lui-même condamné et emprisonné pour corruption.

Lundi, le président Lenin Moreno lui avait déjà retiré ses fonctions mais en Equateur, en dehors d'une démission, seule l'Assemblée nationale peut démettre le vice-président. Maria Alejandra Vicua est accusée d'avoir perçu entre 2012 et 2013 quelque 20.000 dollars sur un compte à son nom, lorsqu'elle était parlementaire. C'est l'avocat Angel Sagbay, son ancien conseiller qui effectuait les dépôts, qui l'a dénoncée.

Selon lui, Maria Alejandra Vicuña exigeait cent argent pour financer son parti politique.

La désormais ancienne vice-présidente, qui qualifie d'«infamie» l'accusation de M. Sagbay, a dit s'en remettre à la justice de son pays.

Jorge Glas a été condamné en décembre 2017 en première instance à six ans de prison pour avoir reçu des pots-de-vin d'un montant de 13,5 millions de dollars du groupe de travaux publics brésilien Odebrecht.

APS

## TRAITÉ NUCLÉAIRE INF:

**Des accusations américaines «sans fondement» (Moscou)**

Moscou a dénoncé mercredi des accusations «sans fondement» de Washington stipulant que la Russie viole un traité de 1987 sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) et menace en retour de ne plus le respecter.

«Des accusations sans fondement sont répétées», a déclaré la porte-parole de la diplomatie russe, Maria Zakharova alors que Washington a donné mardi '60 jours à la Russie pour se conformer' à ce traité, faute de quoi les États-Unis se retirent de l'accord. «Aucune

preuve qui soutiendrait les accusations américaines n'a été apportée», a poursuivi Mme Zakharova lors d'un briefing, décrivant le traité INF comme un «point clef de la stabilité et de la sécurité stratégique internationale».

Mardi soir, le secrétaire d'État américain Mike Pompeo a annoncé, à l'issue d'une réunion avec ses homologues de l'Otan, que «nous suspendrons nos obligations dans 60 jours, à moins que la Russie ne respecte ses obligations de manière vérifiable». L'Otan a

ensuite adopté une déclaration dans laquelle elle accuse Moscou d'avoir violé le traité et de faire peser des risques «importants» sur la sécurité euro-atlantique.

«Nous appelons la Russie à revenir sans délai à un respect total et vérifiable».

Il appartient à présent à la Russie de préserver le traité INF, est-il indiqué dans la déclaration.

Le délai de 60 jours correspond à la prochaine réunion des ministres de la Défense de l'Otan les 14 et 15 février 2019.

Le président américain

Donald Trump avait annoncé fin octobre le retrait des États-Unis du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF), bannissant les missiles nucléaires d'une portée allant de 500 à 5.000 kilomètres conclu avec la Russie en 1987.

M. Poutine avait immédiatement averti qu'un tel retrait pourrait avoir des conséquences dangereuses.

«Si tous ces accords sont démantelés (...) Il ne restera rien à part la course aux armements», a-t-il mis en garde.

## UE - OTAN - ETATS-UNIS - RUSSIE

**L'UE exhorte Moscou et Washington à sauver le traité nucléaire de 1987**

La cheffe de la diplomatie européenne Federica Mogherini a exhorté mercredi la Russie et les États-Unis à préserver le traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) signé pendant la guerre froide.

«Le traité signé par Washington et Moscou garantit la paix et la sécurité sur le territoire européen depuis 30 ans», a déclaré Mme Mogherini à son arrivée au siège de l'Otan pour une réunion des ministres des Affaires étrangères, au lendemain de l'ultimatum lancé par l'Alliance à la Russie.

Le traité signé à Washington en 1987 avait mis un terme à la crise des euromissiles provoquée par la décision de Moscou de déployer en 1977 des missiles SS-20 à moyenne portée capable de frapper les pays d'Europe.

Washington en riposte avait installé en 1983 des Pershing II en RFA. «La Russie a maintenant une der-

nière chance de se conformer de nouveau au traité INF, mais nous devons également commencer à nous préparer à un monde sans traité», a averti mardi soir le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg après la publication de l'ultimatum.

L'Otan a donné 60 jours à Moscou pour se conformer aux obligations du traité de «manière vérifiable».

Cela signifie que les Russes doivent «détruire» leur nouveau système de missile, a expliqué un responsable européen à l'Otan, cité par l'AFP.

Dans une déclaration de ses 29 membres, l'Otan a accusé mardi Moscou d'avoir violé le traité et de menacer la sécurité euro-atlantique, une prise de position qui appuie les accusations portées par Washington.

Le délai de 60 jours donné à Moscou correspond à la prochaine

réunion des ministres de la Défense de l'Otan les 14 et 15 février 2019.

«J'espère que le temps qui reste pour travailler à la préservation du traité et à sa pleine mise en oeuvre pourra être utilisé à bon escient par toutes les parties», a insisté Mme Mogherini.

Moscou a dénoncé mercredi des accusations «sans fondement» de Washington.

Une porte-parole de la diplomatie russe a assuré qu'«aucune preuve qui soutiendrait les accusations américaines n'a été apportée».

Le nouveau système de missiles russe SSC8 dans la nomenclature Otan est considéré comme une menace réelle en raison de sa portée de 500 à 5.000 km.

Selon Jens Stoltenberg, les missiles peuvent frapper les villes d'Europe en quelques minutes après avoir été tirés de l'intérieur du territoire russe et peuvent porter des charges nucléaires.

## TINDOUF : Un "bon départ" pour l'enseignement de la langue amazighe la saison prochaine

Le secrétaire général (SG) du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El-Hachemi Assad, a affirmé, mercredi à Tindouf, que l'enseignement de la langue amazighe devrait connaître un «bon départ» la saison prochaine, avec un objectif de sa généralisation aux trois paliers scolaires à travers le pays.

Les résultats obtenus dans l'enseignement de la langue amazighe sont «très positifs», grâce aux efforts déployés par le HCA, en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale, mais restent, toutefois, «en deçà des attentes», a indiqué M. Assad lors d'une rencontre avec les cadres de la direction de l'éducation et les représentants de parents d'élèves au lycée «Bouziidi Houaria».

Selon SG du HCA, une batterie de mesures ont été prises pour l'encouragement de l'enseignement de la langue amazighe aux élèves dans les régions du Sud du pays, en leur ouvrant des perspectives d'échange avec leurs pairs dans les autres régions du pays, dans le cadre de conventions de jumelage encadrées par le HCA en coordination avec le ministère de l'Éducation nationale.

Des élèves de l'école «Larbi Tébesi», dans la commune de Tindouf, qui a abrité un cours d'enseignement de Tamazight, en présence d'une délégation du HCA, seront liés en vertu d'une convention de jumelage avec des écoles du Nord du pays enseignant la langue amazighe, a-t-il ajouté. Si Hachemi Assad a rencontré, lors de sa visite, des membres de la société civile et des associations de parents d'élèves de Tindouf où l'enseignement de l'Amazighe, lancé au titre de la saison scolaire 2016/2017, connaît une amélioration continue et devrait enregistrer à l'avenir des résultats positifs, selon un bilan de la

direction de l'Éducation de la wilaya. Le SG du HCA a indiqué, lors d'un point de presse au terme de sa rencontre avec le mouvement associatif, que la célébration du 1er anniversaire de l'officialisation de Yennayer, comme fête nationale, sera organisée à partir du 8 janvier prochain depuis Laghouat et se poursuivra via les wilayas d'Ain-Defla, Mascara, Alger et Naâma, avant de s'achever à Tlemcen par un séminaire international sur l'art architectural amazigh. Selon M. Assad, le déploiement du HCA, à travers l'organisation de visites aux différentes régions du pays, s'inscrit au dans le cadre de l'application des instructions du Président de la République portant sur la promotion de la langue amazighe à travers le territoire national. Plusieurs conventions ont été signées pour la prise en charge des variantes linguistiques locales, à l'instar de celle signée en marge du séminaire national sur «La planification linguistique et le plurilinguisme : impact des dialectes locaux dans la communication socio-culturelle en Algérie», tenue à Tindouf en coordination avec le HCA, pour la



promotion de la variante amazighe locale «Hassanya», et ce dans le cadre de l'accompagnement des projets de développement de cette variante amazighe, a-t-il fait savoir.

Il a indiqué, en outre, que le HCA s'emploie à soutenir, dans le cadre de son budget, les associations culturelles activant dans le domaine de la promotion de la langue Amazighe, dans toutes ses variantes, et que le HCA a mis à la disposition de ses partenaires des espaces pour l'enseignement de Tamazight pour les adultes, dans le but de satisfaire la demande et assurer la formation de l'élite activant au niveau des associations, en plus de l'encadrement des activités culturelles. La célébration du nouvel an amazigh sera aussi marquée par l'accompagnement des créations culturelles, a-t-il dit.

## AIN TÉMOUCHENT: Collecte de plus de 150 témoignages de moudjahidine au centre de repos de hammam Bouhadjar

Le centre de repos des moudjahidines de Hammam Bouhadjar (Ain Témouchent) a enregistré, dans les deux dernières années, 155 témoignages de moudjahidine venus de diverses régions du pays, a-t-on appris des responsables de cette structure. Cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du ministère des Moudjahidine visant à collecter des témoignages historiques pour l'écriture de l'histoire, a souligné le directeur du centre, Khelifa Khelifi Bahloul, faisant savoir que les responsables de la gestion de Hammam Bouhadjar ont recueilli 155 témoignages historiques dont 63 totalisant un volume horaire de 33 heures cette année.

L'opération ne s'est pas limitée aux moudjahidine de la zone 3 de la wilaya V historique dont Ain Témouchent fait partie, a-t-il indiqué, soulignant que les témoignages mettent la lumière sur d'importants faits de la glorieuse guerre de libération nationale dont les batailles et les sacrifices de moudjahidine et du peuple et les formes de torture et de répression du colonisateur français.

Ces témoignages sont enregistrés dans des vidéos et autres supports audiovisuels qui enrichissent la bibliothèque de la mémoire historique de Hammam Bouhadjar, a ajouté M. Khelifi Bahloul.

Ouvert en 2005, le centre de repos des Moudjahidine a accueilli cette année 356 moudjahidas et moudjahidas du pays qui bénéficient de cures et autres prestations (thérapie, consultations, rééducation fonctionnelle, ...). Il agrmente le séjour de ses résidents avec des activités culturelles, récréatives et des sorties. S'étendant sur une superficie de 3,5 hectares, il dispose d'une capacité d'accueil de 84 lits, selon le même responsable.

APS

### PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère des travaux publics et des transports  
Direction des travaux publics de la wilaya d'El-Oued  
Adresse : cité 19 Mars 1962 El-Oued

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 099639019055901

Intitulé de l'opération : étude et réalisation de la route BirGussira - Sif el Hadjra - Boudjoukha vers la frontière tunisienne sur 35 kms.  
N° d'opération : NE5.522..2.262.139.18.02

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 29/2018

Dans le cadre de l'opération N° NE5.522.2.262.139.18.02, la direction des travaux de la wilaya d'El-Oued, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour la réalisation des travaux Réalisation de la route BirGussira - Sif el Hadjra - Boudjoukha vers la frontière tunisienne sur 35 kms.

Avec les conditions de capacités minimales suivantes :  
- Avoir un Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité de catégorie Huit (VIII) ou plus dans l'activité principale travaux publics.  
- Le chiffre d'affaires moyen des années 2015 - 2016 - 2017 au moins égale à 200.000.000,00 DA.

- Ayant déjà réalisé des travaux de route (projets similaires portant travaux terrassement, corps de chaussée et travaux enrobé à froid ou chaud) en travaux publics au minimum un linéaire de 20 kms par attestation ou plus, pendant dix dernières années (2008 - 2017) et ce par la présentation des attestations d'exécution élaborées par le maîtres de l'ouvrage public concerné.

- Ne pas avoir plus de deux (02) projets avec la DTP d'EL OUED en cours ou en attribution.  
- Ne pas être en réiliation, en mise en demeure ou dans la liste noire durant l'année 2018.  
Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges et déposer les offres auprès:

**Direction des Travaux Publics de la wilaya d'El-Oued  
Bureau des Marchés, Contentieux et Archives - Cité 19 Mars El-Oued.**

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature ». « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

**«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»  
Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° .... /2018  
Le dossier de candidature :**

- La déclaration de candidature dûment remplie, signée, cachetée et datée.  
- La déclaration de probité dûment remplie, signée, cachetée et datée.  
- statut de la société avec les modifications existantes.  
- les documents relatifs au pouvoir habilitant les personnes à engager l'entreprise.  
- Capacités professionnelles: de qualification et classification en cours de validité activité principale travaux publics, catégorie huit (VIII) ou plus.  
- Capacités techniques: Attestations administratives des projets réalisés dans la période de

2008 au 2017.

- Capacités financières : Les bilans fiscaux ou l'attestation de chiffre d'affaires de l'entreprise pour les Années 2015 - 2016 - 2017 (visées par les services des impôts).

### L'offre technique

- La déclaration à soucrire dûment remplie, signée, cachetée et datée  
- Le planning prévisionnel des travaux signé, cacheté et daté.  
- Le cahier des charges dûment rempli, signée, cacheté, paraphé et daté, portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».  
- Liste des Moyens matériels accompagnés des pièces justificatives conformément au cahier des charges.  
- La liste des moyens humains accompagnés des pièces justificatives conformément au cahier des charges.  
- L'instruction aux soumissionnaires dûment paraphé, signé, cacheté et daté  
- Mémoire technique justificatif

### L'offre financière :

- La lettre de soumission dûment remplie, signée, cachetée et datée  
- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, signé, cacheté et daté  
- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, signé, cacheté et daté  
La validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres. Dans le cas de l'entreprise attributaire d'un marché public, le délai de validité des offres est prorogé systématiquement d'un mois supplémentaire.

La durée de de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours par références à la date de la première publication parution du présent avis d'appel d'offres dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), la presse ou le portail des marchés publics. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date du dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (08h30) A (10h30).

La date d'ouverture des plis est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres à (11h00)

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis est prévue en séance publique au siège de la Direction des Travaux publics de la wilaya d'El Oued, les soumissionnaires sont invités à y assister.

ORAN

# Le spectacle de rue «El Herraz» rassemble un public nombreux

Le spectacle de rue, «El Herraz», a été présenté mardi à Alger, dans le cadre des Journées du Théâtre régional d'Oran (Tro), Abdelkader-Alloula, devant un public de badauds, rassemblés en nombre, pour «découvrir» ce registre du quatrième Art qui demeure encore peu connu pour eux.

Plus d'une centaine de curieux rassemblés en forme de cercle (halqa), laissant le centre de la place Emir Abdelkader, de la rue Larbi Ben M'Hidi, aux six comédiens, qui ont mené, 25 mn durant, la trame d'«El Herraz», montée en 2018 avec le Tro et mise en scène par Leila Touchi, sur un texte inscrit au patrimoine et tombé dans le domaine public, écrit à la fin du XIXe siècle par le



poète marocain, Cheikh El Mekki Ben El Korchi. «El Herraz», une belle poésie en prose qui raconte l'histoire d'un amour en péril, car la bien-aimée a été kidnappée par El Herraz et séquestrée dans sa forteresse, qui finira, pourtant, par céder devant la résilience de l'amant après plusieurs tentatives. Tout de noir vêtus, Zahia Ait Aissa, Brahim El Khalil Daha, Mohamed Belkaroui, Abdelkrim Farès, Amine Malah et Zineddine Smaïn, bendir à la main pour seul accessoire, ont commencé par «poser le spectacle», déclamant tout en mouvement, le «texte de mise en situation», dans une série de déplacements, exécutés dans tous les sens et qui devaient permettre aux comédiens de «bien s'imprégner de l'espace», de le délimiter et de «fixer leurs personnages respectifs». Une scène d'exposition d'un spectacle qui n'avait

pas fait l'unanimité au départ, car pour le jeune public, «on ne peut se prendre au sérieux quand on est dans la rue», a confié un des adolescents présents, avant de voir l'ensemble du public «absorbé» par la densité du verbe, la qualité du jeu et la beauté des dialogues, rendus en chansons par moments.

Dans des personnages polyvalents et des rôles de «Gouwals», les comédiens se succédaient au centre de leur espace de jeu, réussissant à capter l'attention des spectateurs, au fur et à mesure du déroulement du spectacle qui a fini par sortir le public de son incertitude et son état passif et le ramener à adhérer à la représentation en se l'appropriant. «Notre public est hétérogène et surtout pas averti, (...), le tout est de pouvoir le ramener à rompre avec le quotidien, en lui offrant un moment d'évasion, le temps d'une

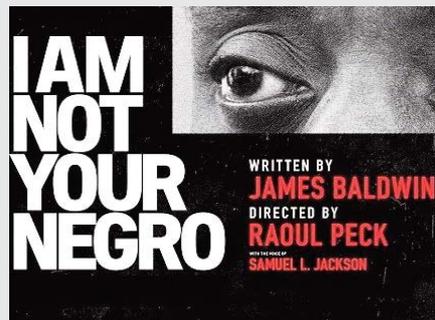
courte prestation», a expliqué la metteuse en scène avant de partir avec son équipe de comédiens à la place de la Grande poste pour reproduire le même spectacle, devant un public encore plus nombreux.

Les spectateurs, applaudissant longtemps les comédiens, ont «redécouvert l'œuvre d'El Herraz dans un autre support artistique», a estimé une bonne partie du public, saluant une «expérience innovante», peu exploitée, qu'il «convient de multiplier».

D'un autre côté, les Journées du Tro à Alger, constituent, selon les organisateurs, «une première» en Algérie, à travers des échanges d'expériences «utiles et inédits» entre différents théâtres, offrant l'opportunité aux troupes locales de chaque ville d'avoir «plus de visibilité et plus d'espaces d'expression à travers le pays». Dédiées aux enfants, au jeune public et aux adultes, huit pièces de théâtre dans différents registres du 4e Art, un spectacle de danse et des conférences, constituent, depuis le 1er décembre, le programme des Journées du Théâtre d'Oran Abdelkader-Alloula à Alger qui se poursuivent jusqu'au 6 du même mois au Théâtre municipal d'Alger-Centre.

9<sup>e</sup> FICA:

## «I am not your negro» de Raoul Peck projeté à Alger



«I am not your negro» de Raoul Peck, un documentaire sur les luttes des Afro-Américains contre le racisme anti-Noirs, a été projeté mardi à Alger dans le cadre du 9e festival international du cinéma d'Alger (Fica). En compétition du festival, «I am not your negro» (Je ne suis pas votre nègre) est une coproduction (France-Belgique-Suisse) qui revisite les luttes pour les droits civiques des Afro-Américains, menées par des militants défenseurs des droits des Noirs à l'image de Martin Luther King, Malcom et Medgar Evers, tous assassinés pour avoir défendu la communauté noire.

Sorti en 2017, le documentaire de 93 minutes porte une réflexion sur la société américaine des années 1930-1940, période à laquelle les Etats-Unis étaient secoués par les conflits raciaux et les hostilités envers les Noirs. Basé sur une correspondance de l'écrivain et militant contre le racisme anti-Noirs, James Baldwin, le documentaire montre des images et extraits de discours de Martin Luther King ainsi que des interventions de Baldwin à la télévision et à l'université.

A travers ce long métrage, Raoul Peck restitue une période «affreuse» de

l'histoire des Etats-Unis, entachée par son traitement injuste envers les Noirs.

«I am not your negro» décrypte également le racisme anti-Noirs, véhiculé notamment par le cinéma hollywoodien des années 1930-1940, tout en s'attardant sur les démonstrations pacifiques pour déconstruire le stéréotype de «Noirs dociles».

Les inégalités sociales, traduites par l'exclusion des enfants nègres de l'école ont été évoquées par le réalisateur, qui considère que l'homme blanc tire sa haine de l'image d'effroi qu'il se fait du Noir.

Bien qu'il soit un «vieux» sujet de cinéma traité à maintes reprises, le racisme tel que abordé par Raoul Peck, porte un nouveau regard sur les rapports entre les Noirs et les Blancs, contraints à coexister malgré le complexe racial qui resurgit de temps à autre. Distingué dans plusieurs manifestations internationales, «I am not your negro», nommé aux Oscars 2017-, a remporté de nombreuses récompenses notamment le César du meilleur film documentaire (2018). Le 9e Fica se poursuit jusqu'au 9 décembre à la Salle Ibn Zeydoun à raison de trois projections par jour.

FESTIVAL

## Djennat Bennacer remporte le prix d'or du Festival national universitaire "Cirta Show"

Le prix d'or de la troisième édition du festival national universitaire, «Cirta show» a été attribué, à l'étudiante Djennat Bennacer de la direction des œuvres universitaires Constantine-Ain El Bey.

Le prix d'argent de la même compétition est revenu à Dhaoui Behloul de la direction des œuvres universitaires Constantine-Ain El Bey alors que Amel-Ouahiba Kerfa de la direction des œuvres universitaires de Batna a remporté le prix de bronze.

Le prix du public a été discerné à Chadia Laib et à Anissa Laâdassi de la direction des œuvres universitaires Constantine Aïn El Bey tandis que Sid-Ahmed Yahiaoui de la direction des œuvres universitaires de Sidi Bel-Abbes a remporté le prix du jury lors de la cérémonie de clôture tenue

à la faculté des arts et de culture de l'Université Salah Bounnider (Constantine3). Ces prix ont été attribués mardi soir à l'issue de quatre jours de compétition, où près d'une quarantaine de participants venus de différentes universités algériennes se sont succédés sur les planches du théâtre de la faculté des arts et de la culture de l'université Salah Bounnider pour faire étalage de leurs talents d'humoriste. Ouverte samedi dernier sous sa nouvelle appellation de Festival national universitaire, la troisième édition de Cirta Show a été organisée par l'Office national des œuvres universitaires. Tous les spectacles présentés cette année ont abordé sur un ton humoristique et décalé les droits et les devoirs liés à la notion de "citoyen-

neté", thème retenu pour cette édition. La cérémonie de clôture s'est ouverte en beauté avec le spectacle "Sois toi-même la patrie" (Koun anta et watan) de la troupe de ballet de la résidence universitaire Constantine-Ain El Bey. Superbement mis en scène par Ramzi Defous ce spectacle a conjugué, d'une main de maître, chants et mouvements chorégraphiques, sous un tonnerre d'applaudissements.

Le public a par la suite pu apprécier un spectacle de musique, de poésies et de mime intitulé «Mosaïque» signé Toufik Mezâache et interprété par des étudiants des résidences universitaires de Constantine. Dédiée au comédien Bachir Benmohamed, affectueusement appelé «ammi Bachir» la 3ème édition de "Cirta Show" a, en parallèle de

la compétition officielle, donné lieu des ateliers de dessin, de poésie, d'écriture scénique et de comédie.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION  
IMMOBILIÈRE DE LA WILAYA DE MILA

NIF:99343010150830

ANNULATION D'ATTRIBUTION  
PROVISOIRE DU MARCHÉ

REF: 2790 /SDG/DMO/SM/ZS/BN/2018

Conformément aux dispositions de l'article 73 du décret Présidentiels N°15-247 du 02 Dhou EL Hidja 1436 correspondant au 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Mila lance un avis d'annulation de l'attribution provisoire parue aux quotidiens DK NEWS et SAWT AL-AHRAR et BOMOP le 28/05/2018 du marché VRD 100 LPL à GRAREM GOUGA 2eme TR Programme 2011. Suite à la réunion de la commission des marchés de L'OPGI de mila en date du 08/11/2018.

# Programme de la soirée

**TF1 21:00**

## Balthazar

Réalisateur : Frédéric Berthe  
Avec : Tomer Sisley, Hélène de Fougerolles



Médecin légiste doué et toujours d'humeur taquine, Raphaël Balthazar doit faire équipe avec Hélène Bach, commandante de police réputée peu souriante. Pour leur première affaire, ils enquêtent sur les décès d'un procureur général aux assises de Paris et de son épouse, retrouvés à leur domicile. Ils ne tardent pas à comprendre que c'est cette dernière qui était la cible du tueur.

**France 2 21:00**

## Envoyé spécial

MAGAZINE D'INFORMATION  
323 épisodes



Marseille, une ville effondrée. Le 5 novembre dernier, deux immeubles insalubres s'effondrent à Marseille, provoquant la mort de huit personnes, ensevelies sous les décombres. Enquête sur cette centaine de logements du quartier Noailles, en centre-ville, qui n'ont été évacués qu'après l'accident • Californie, un paradis en cendres. Les Etats-Unis n'auront jamais connus d'incendie plus dévastateur que ce « Camp Fire » de l'année 2018. Le bilan à ce jour s'élève à des dizaines de morts, des centaines de disparus et un paysage apocalyptique au cœur de la Californie.

**France 3 21:00**

## La malédiction de la Vologne

SOCIÉTÉ - France (2018) 7 épisodes



En 1987, Maurice Simon reprend toute l'affaire depuis le début. Le magistrat, qui prend la suite du juge Lambert, est rapidement convaincu de l'innocence de Christine Villemain. Mais l'intérêt du juge pour cette affaire tourne à l'obsession. Il bascule dans une croisade personnelle pour blanchir la mère du petit Grégory et tente de faire craquer Murielle, le témoin clé. Mais la jeune femme se tait. Sous tension, le juge Simon est victime d'un accident cardiaque qui le rend amnésique. En novembre 1993, s'ouvre le procès de Jean-Marie Villemain pour le meurtre de Bernard Laroche.

**CANAL+ 21:05**

## Témoin indésirable d'après Agatha Christie

Réalisateur : Sandra Goldbacher  
Avec : Bill Nighy, Matthew Goode



Bellamy Gould, le chef de la police, a trouvé la mort en voiture en tentant de renverser Arthur Calgary sur une route de campagne. Le scientifique est persuadé qu'un membre haut placé de la justice veut le réduire au silence. Après avoir appris les faits, Leo Argyll décide de l'héberger et de l'aider à trouver le véritable assassin de Rachel. Mary cherche à lever le voile sur le secret qui lie Christina à Mickey.

**6 21:00**

## Papa ou maman - la série

Réalisateur : Frédéric Balekdjian  
Avec : Emilie Caen, Florent Peyre



Depuis vingt ans, Isabelle et César Mendes se chamaillent... tout en restant inséparables ! Ils élèvent trois enfants, Paula, 17 ans, Matéo, 13 ans, et Lili, 8 ans. Quand César, entrepreneur débordé, enferme par négligence Isabelle dans la maison, le jour où cette mère restée au foyer pendant 10 ans, a un entretien d'embauche, le point de rupture est atteint. Heureusement, leur meilleure amie, Tania, est présente... ainsi que les parents d'Isabelle, Danièle et Charles. Mais eux aussi ont des soucis relationnels.

# Jeux

## Samourai-Sudoku n°2035

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

NIVEAU: INTERMÉDIAIRE

2				6					
3	4		6	2		9			
9		2		4		5			
	2			4					
3				7					
	8			6					
5	8	7		3					
8	9	5		1	7	9	8	4	9
7				4	2	6			8

INDICIEL DU SUDOKU SAMOURAI

5							4		
3	1		7		2		9		
2		9		4		6			
	7					6			
8						7			
	6					5			
7						1	6		3
8	4			9		8	9	1	5
7				4	2	6			8

NIVEAU: DÉBUTANT

2				1	5	7	4			7
6	5		2	7	4		2	6	5	3
3	8		7	5			3	5	4	1
	7			4				2		9
6				3				8		6
	4			5				3		1
7	2	1		4				5	1	2
8	6	4		9	7			3	1	6
4				6				2		9



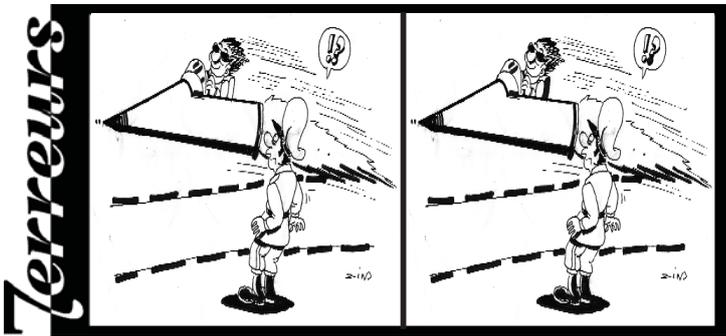
Philosopher sur soi sans mensonge soulage comme de vomir sa bile.  
Citation de Paul Bourget ;  
Un crime d'amour (1886)

## Mots croisés n° 2035

- Horizontalement :
- Bien écrasée
  - Parsenné de points brillants - Consistant
  - Mobilisations de créances
  - Capone pour ses proches - Volatile coureur - Entre le titre et la matière
  - Paraître très nettement - Très dépeuplé
  - Sorte d'enzyme - Composé de réticis
  - Arbrisseau joliment fleuri - Aviation d'ouest Manche
  - Diffusé - Rivière de Chine
  - Juste avant les idées - Chétif
  - Faucon mâle - Brillant pilote

- Verticalement :
- Explosent en série
  - Bénéfiques - Pronom très personnel
  - Groupe de denrées - Répète sans trêve
  - Changements de couleur - Sortir de sa timidité
  - Râpons jusqu'au bout - Élément 21
  - Ne ferait pas rire
  - Différent - Article de souk
  - Terme de tennis - Prêt à s'énerver
  - Gardera à l'oeil - Résidence de fleuve
  - Centre du temple grec - Petit groupe musical
  - Support de quille - Ne voulait pas admettre - La note du chef
  - Haletants

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											





## JEUNESSE ET SPORT: Le ministre lance et inaugure quelques projets à Bouira

Le ministre de la jeunesse et du sport, Mohamed Hattab, a procédé mardi à Bouira au lancement et à l'inauguration de quelques projets relevant de son secteur avant de présider une cérémonie de signature d'une convention de coopération entre les offices des établissements de jeunes (ODEJ) de Bouira, Biskra et Béjaïa.

A la première halte de sa visite, le ministre s'est rendu au complexe olympique Rabah Bitat de la ville où il a inspecté les travaux de réalisation de 5000 places supplémentaires des sous-gradins du stade qui devra rouvrir ses portes aux clubs et aux sportifs d'ici au début du mois de janvier, selon les prévisions affichées par le chef du projet.

Une enveloppe financière de plus de 700 millions de dinars a été consacrée à cette opération (5.000 places supplémentaires) qui s'ajoutent aux 10.000 places existantes, selon la fiche technique présentée sur le site du chantier inspecté par le ministre. Sur place, M. Hattab a remis des jeux d'équipements à quelques clubs sportifs de la wilaya en guise d'encouragement pour leurs efforts consentis durant ces dernières saisons. Au niveau du chef-lieu de la wilaya, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'un complexe sportif de proximité composé de salles de sports et d'un stade de football en gazon synthétique.

Un montant de 180 millions de dinars a été alloué pour ce projet, selon les détails recueillis au cours de cette visite. A cette occasion, un rapport détaillé sur la réalisation de 11 stades de proximité a aussi été présenté au ministre, qui a aussi visité le siège de l'office des établissements de jeunes (ODEJ) de Bouira, où il a assisté à une série d'activités de jeunes. M. Hattab s'est déplacé également dans la localité agricole et périphérique de Saïd Abid de Bouira, où il a procédé au lancement des travaux de réalisation d'un stade de proximité qui sera revêtu en gazon synthétique.

Au cours de sa visite, M. Hattab a inauguré une auberge de jeunes baptisée du nom de l'ancien Moudjahid Ghani Mohammed, avant de présider une cérémonie de signature d'une convention de coopération entre les ODEJ de Bouira, Biskra et Béjaïa. Sur place, il a remis des jeux d'équipements spécialisés de l'action sociale au profit des personnes à mobilité réduite à l'occasion de la journée internationale de l'handicapé.

L'hôte de Bouira s'est rendu à Haizer, à 10 km à l'est du chef lieu de la wilaya, où il a visité la piscine semi-olympique. Il a clôturé sa visite par une halte au niveau du camp de jeunes du barrage de Tiledit réalisé dans la commune de Bechloul à l'est de Bouira. Au cours de sa visite, le ministre a réitéré son engagement et sa volonté d'accompagner et d'encourager davantage la pratique sportive au niveau local afin de promouvoir le secteur via une gestion rationnelle et participative.

## HANDBALL / CAN-2018 DAMES (GR. A - 3E J) : Match nul en l'Algérie et la Tunisie (24-24)

La sélection algérienne féminine de handball et son homologue tunisienne ont fait match nul 24 à 24 (mi-temps : 12-14), en match comptant pour la 3e journée du groupe A de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2018), disputé mardi à Brazzaville (Congo). Le premier match du groupe A, disputé un peu plus tôt, a enregistré la victoire du Cameroun devant la Côte d'Ivoire sur le score de 34 à 25.

Après trois journées de compétition les Algériennes affichent un bilan d'une victoire devant la Côte d'Ivoire (27-25), une défaite face au Cameroun (18-32) et un match nul face à la Tunisie (24-24). Le Sept national jouera son dernier match du premier tour face au Sénégal (jeudi). Dans la poule B, l'Angola (tenante) a largement dominé le Maroc (50-14), alors que le Congo affronte la RD Congo à partir de 19h00.

APS

## JEUNESSE ET SPORTS : Hattab insiste sur l'investissement dans le capital humain

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Hattab, a mis l'accent, mardi à Bouira, sur la nécessité d'investir dans le capital humain, notamment les jeunes, afin de «booster le sport national» par une «gestion participative rationnelle et un accompagnement équitable».

«Il est temps de penser maintenant à investir dans la force juvénile dont jouit l'Algérie et qui constitue 70 % de la population globale du pays», a déclaré le ministre au cours de sa visite à Bouira, où il a inspecté et inauguré quelques structures sportives et de jeunes.

«Nous avons suffisamment de structures de sport et de jeunes, mais il y'en a celles qui sont mal gérées, donc nous devons orienter nos efforts vers cette démarche qui sera basée sur les besoins réels des jeunes et des sportifs, afin de pouvoir développer davantage le sport en général», a-t-il déclaré.

M. Hattab a annoncé, par ailleurs, l'organisation, en janvier et février prochains, de deux rencontres nationales, l'une sur «l'amélioration de la gestion du sport à moyen et à long termes» et l'autre sera consacrée aux jeunes et dont l'objectif est de «faire participer les jeunes dans la promotion et le développement des activités des jeunes et du sport». Ces rencontres, qui se tiendront en présence d'experts et de spécialistes de la jeunesse et des sports,

ont pour objectif «d'évaluer nos efforts et de penser à l'avenir de ce secteur sensible», a expliqué le ministre lors d'un point de presse.

Ces deux rencontres permettront également de débattre les questions du secteur avec les jeunes. Ces derniers «doivent être responsables, utiles et bénéfiques pour l'Algérie. Nos jeunes doivent participer à l'édification de ce secteur. Ils doivent sentir qu'ils ont une valeur, donc nous devons penser de cette façon (gestion participative et rationnelle, ndlr)», a insisté M. Hattab.

Par ailleurs, le ministre a mis l'accent sur l'impératif de rouvrir aux jeunes sportifs 12 stades de football résonnant aux normes internationales et qui demeurent toujours fermés, dont celui du complexe Rabah Bitat de la ville de Bouira, ainsi que celui de Rouiba (Alger). «Ces stades ont toutes les normes, donc ils devront reprendre leur fonction dans les prochains mois au profit des jeunes et clubs du pays», a insisté l'hôte de Bouira, qui a inspecté les travaux de réalisation des sous-gradins (5000) places supplémen-



taires du stade Rabah Bitat.

«Les travaux tirent à leur fin et il ne reste que les aménagements extérieurs et la peinture. Le projet devra être livré d'ici au début du mois de janvier 2019 afin que la fédération de football et les clubs puissent les exploiter», a expliqué le chef du projet au ministre. Ce dernier a saisi cette occasion pour appeler les responsables locaux et nationaux du secteur du sport à œuvrer à encourager et à développer les autres disciplines sportives notamment le handball, le volleyball, le basketball, le karaté do, le Taekwondo, le judo, la natation, et les autres sports de combat.

«C'est vrai que le football est le sport roi et populaire, mais il faut penser aussi à encourager et financer via le fond de wilaya les autres

disciplines», a souligné le ministre. L'Algérie dispose actuellement de 7396 structures sportives, alors que le nombre n'était que de 1317 structures en 1999.

«C'est un grand pas que nous avons fait en matière d'infrastructures, maintenant nous devons travailler tous de façon à tirer profit de ces structures et les mieux gérer afin d'obtenir de bons résultats», a souligné le ministre. Pour y arriver, «tout le monde doit être sincère et exposer les vrais problèmes dont souffre le secteur de la jeunesse et des sports afin de tenter de trouver les solutions idoines et aller de l'avant car, l'important, demeure dans la gestion et l'encadrement de la ressource humaine et non pas dans la réalisation des structures», a insisté M. Hattab.

## BOUIRA : Hattab appelle à une gestion rationnelle des infrastructures sportives et démet le directeur de l'OPOW

Le ministre de la Jeunesse et des Sports (MJS), Mohamed Hattab, a appelé, mardi à Bouira, à rationaliser la gestion participative des infrastructures sportives au profit des jeunes, avant de mettre fin aux fonctions du directeur de l'Office du parc olympique de la wilaya (OPOW), Fouad Daba, pour mauvaise gestion.

M. Hattab a mis fin aux fonctions du directeur de l'OPOW pour mauvaise gestion des structures de sports au niveau local suite à des plaintes et rapports, déposés par certains responsables de clubs locaux, qui accusent M. Daba de «corruption et de mauvaise gestion».

La décision d'écarter le directeur de l'Office a été communiquée ver-

balement par le ministre, qui visitait les travaux de réalisation des sous-gradins du complexe sportif Rabah Bitat. et ce suite aux plaintes et rapports déposés par certains responsables de clubs locaux, qui accusent le directeur de l'OPOW de corruption et de mauvaise gestion.

Ace propos, Mohamed Hattab s'est dit être «au courant de ce qui se passe au niveau des stades ici à Bouira». Les responsables du stade, a-t-il dit non sans emportement, «perçoivent de l'argent pour permettre aux jeunes de pratiquer du sport, c'est inadmissible». Au cours de sa visite, M. Hattab a été interpellé à maintes reprises par les jeunes sportifs de la ville de Bouira pour lui demander de mettre

fin à ce genre de comportements qui compromettent l'avenir du sport dans leur wilaya.

«Nous avons besoins de gens responsables pouvant adopter notre démarche consistant à rationaliser une gestion participative des infrastructures sportives au profit des jeunes», a insisté le ministre dans un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, où il a inspecté et inauguré quelques structures sportives. Le stade Rabah Bitat de la ville de Bouira est fermé depuis plus de dix ans à cause des travaux de réhabilitation et de réalisation de quelque 5000 places supplémentaires, dont les travaux accusent du retard, selon les détails recueillis sur place.

## JUDO / FESTIVAL NATIONAL DE LA JEUNESSE : Annaba hôte de l'évènement, du 21 au 23 décembre 2018 (FAJ)

Le Festival national de la jeunesse de judo se déroulera du 21 au 23 décembre 2018 à la salle Omnisports Saïd Brahimi de Pont-Blanc (Annaba), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

Une compétition (Garçons/Filles), destinée uni-

quement aux poussins et aux benjamins, nés en 2007-2008, et qui relèvent des différentes Ligues de wilaya affiliées à la FAJ.

«L'engagement se fera à raison d'un seul athlète par catégorie de poids» selon les organisateurs, sauf pour la Ligue hôte (celle d'Annaba, ndlr) qui elle aura

droit à un quota de quatre judokas par catégorie de poids et par sexe. Ces catégories de poids sont : -30 kg, -38 kg, -46 kg, -55 kg, -66 kg et +66 kg chez les garçons, ainsi que -28 kg, -36 kg, -44 kg, -52 kg et -63 kg chez les filles. A l'instar des seniors, ces jeunes judokas seront appelés à ef-

fectuer toutes les démarches d'usage, comme la pesée officielle, prévue le jeudi 20 décembre, entre 17h00 et 18h30, et qui sera immédiatement suivie du tirage au sort, alors que le coup d'envoi de la compétition, lui, est fixé au lendemain, vendredi 21 décembre, à partir de 9h00.

## RÉUNION CLUBS-FAF-LFP : Le satisfecit de Medouar

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, a qualifié de «bénéfique» la rencontre qui s'est tenue mercredi au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avec les présidents de club sur proposition de la Fédération algérienne (FAF), saluant un «climat démocratique».



«La réunion s'est tenue sur proposition du président de la FAF, en présence de la majorité des présidents des clubs professionnels, afin de faire une évaluation générale de la phase aller de la compétition.

Nous avons abordé certains sujets importants : droits TV, CNAS et subvention du MJS entre autres. Le débat s'est déroulé dans un climat démocratique et surtout avec sagesse. La rencontre était plutôt conviviale», a affirmé Medouar à la presse peu après la fin de la réunion. Cette dernière in-

tervient à l'issue de la première partie de la saison, marquée par le retour inquiétant de la violence dans les stades, un arbitrage de plus en plus contesté et surtout des déclarations incendiaires faites par certains responsables de club.

«Chaque président a pris la parole ensuite pour évoquer les problèmes liés au fonctionnement du championnat et proposer des solutions. Il y a une convention qui est actuellement en phase de finalisation liant les clubs amateurs aux SSPA. Le président

de la FAF a appelé lors de son intervention les présidents de club à faire preuve de retenue dans leurs déclarations à la presse, et éviter les propos incendiaires qui ne vont en aucun cas servir le football national. Le sens de responsabilité doit être de mise chez nos responsables. Nous avons décidé d'organiser une réunion mensuelle avec les présidents de club pour aborder les différents sujets d'actualité», a-t-il ajouté. Evoquant la phase retour de la compétition, le premier responsable

de la LFP a indiqué que la programmation allait tenir compte de plusieurs paramètres. «Le championnat va se terminer durant la première semaine du mois de mai prochain, en prenant compte de la participation des clubs aux compétitions africaines, à la coupe arabe et bien évidemment des élections présidentielles. La gestion du championnat se déroule dans de bonnes conditions, contrairement à ce que pensent certains», s'est-il réjoui.

## RÉUNION CLUBS-FAF-LFP : Medouar : «Je n'ai aucun problème avec la JSK»

Le président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar a assuré mercredi qu'il n'avait «aucun problème» avec la JS Kabylie, en guise de réaction aux propos tenus par le président de la JSK Chérif Mellal, suspendu pour une année dont six avec sursis.

«En tant que premier responsable de la LFP, je n'ai jamais réagi aux propos tenus par les responsables de ce club. La JSK reste un grand club historique de par ses nombreux titres et présidents qui ont défilé à sa tête.

Ceux qui pensent que Medouar a le moindre problème avec la JSK, ils se trompent.

La JSK est un symbole, je ne suis pas en train de jeter des fleurs», a affirmé Medouar peu après la fin de la réunion tenue au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) avec les présidents des clubs professionnels.

Le président de la JSK, Chérif Mellal, n'a pas hésité à critiquer ouvertement Medouar et la LFP, suite au décalage pour 24 heures du match face à l'EUSM Alger, et récemment à l'issue du match en déplacement face au CAB Arreridj, les rendant pour responsables d'une «campagne d'écharnement» visant son club.

«Chacun a le droit de défendre les intérêts de son club, mais il y a une manière de le faire au lieu de verser dans la polémique. Les déclarations doivent uniquement se limiter au domaine sportif et ne pas toucher à la dignité d'une personne. Le manque de respect ne doit pas exister», a-t-il ajouté. Pour le patron de la LFP, «il ne s'agit nullement d'une position de faiblesse de (sa) part, mais

par respect à la JSK, à son public et à son histoire, (il) ne va pas lui répondre». Avant d'enchaîner : «Nous devons privilégier l'intérêt du football national et l'apaisement, même si j'ai été touché dans mon honneur et ma dignité. Chacun de nous doit avoir un sens de responsabilité».

Celui qui a un problème avec la LFP n'a qu'à se comporter d'une manière exemplaire en saisissant l'instance par courrier. Fini le temps des appels téléphoniques». Par ailleurs, Medouar a

évoqué l'épineux problème de l'arbitrage, très contesté depuis le début de la compétition, en rapportant les déclarations du président de la FAF Kheïreddine Zetchi lors de la réunion.

«Le président de la FAF s'est montré intrépid et sévère contre les erreurs d'arbitrage. Il a clairement signifié qu'il ne tolérerait aucune faute grave en phase retour. Celui qui commet une erreur ne sera pas mis au frigo mais tout simplement radié», a-t-il menacé.

## CAN-2021 ET 2023 (DOMICILIATION) : La Fédération ivoirienne dénonce les tergiversations de la CAF

La Fédération ivoirienne de football (FIF) a dénoncé mardi les déclarations du président de la Confédération africaine (CAF), Ahmad Ahmad, annonçant un décalage dans l'organisation des Coupes d'Afrique des nations (CAN) et assurant que la Côte d'Ivoire ne serait «pas prête» pour celle de 2021.

«Aucune autorité étatique ivoirienne, ni aucun dirigeant de la Fédération, n'a été contacté ou approché par la CAF», a écrit la FIF dans un communiqué. «La Fédération ivoirienne de football déplore cette façon de procéder. C'est pourquoi elle s'est empressée

d'adresser à la CAF un courrier à ce sujet», a-t-elle ajouté.

En 2014, la CAF alors présidée par le Camerounais Issa Hayatou avait attribué les trois prochaines CAN selon le calendrier suivant: 2019 au Cameroun, 2021 à la Côte d'Ivoire et 2023 à la Guinée.

Or, la CAF a décidé le 30 novembre à Accra de retirer au Cameroun l'organisation de la CAN-2019, en raison des retards dans l'avancement des travaux. Pour la Confédération, le pays n'est pas prêt à accueillir du 15 juin au 13 juillet un tournoi élargi à 24 équipes.

Puis lundi, Ahmad Ahmad a annoncé d'autres décisions

prises selon lui par le comité exécutif ce même 30 novembre dans la capitale ghanéenne, mais pas mentionnées dans le communiqué publié sur le site internet de la CAF.

«On a pris cette décision: décalons. Parce qu'on a vu aussi que même la Côte d'Ivoire ne sera pas prête pour 2021. Pour arranger les choses de manière vraiment humaine, décalons toutes les CAN, donnons plus de chance au Cameroun, plus de temps, pour qu'il réalise les infrastructures», a dit Ahmad lundi sur la chaîne de télévision Afrique Média TV.

«On va les accompagner de

## MONDIAL-2018 : La FIFA partage les bénéfices avec 416 clubs

La Fédération internationale de football (FIFA) a communiqué mardi les paiements qui vont être effectués à 416 clubs dans le cadre de la répartition des bénéfices générés par la Coupe du monde 2018 en Russie. C'est sans surprise que les dix clubs qui ont fourni le plus grand nombre de joueurs sont tous issus de l'Europe: Atlético Madrid, Chelsea, FC Barcelone, Juventus, Manchester City, Manchester United, Monaco, Paris Saint-Germain, Real Madrid et Tottenham. Cependant, d'importantes sommes seront également versées à des clubs d'Asie, d'Afrique et d'Amérique, mais aussi à d'autres clubs européens.

Les clubs suivants toucheront par exemple plus d'un million de dollars: Al-Ahly (Egypte), Al-Hilal, Al-Ahli (Arabie saoudite), Pachuca (Mexique), Boca Juniors (Argentine), Ajax Amsterdam (Pays-Bas), Anderlecht (Belgique), Celtic Glasgow (Ecosse), FC Copenhague (Danemark) et Feyenoord Rotterdam (Pays-Bas).

Le programme de répartition des bénéfices aux clubs s'insère dans le cadre d'un accord de collaboration entre la FIFA et l'Association des clubs européens, conclu à l'occasion de la Coupe du monde 2010 en Afrique du Sud et prolongé en 2015 pour les éditions 2018 et 2022. Au total, quelque 209 millions de dollars US seront versés à 416 clubs dont quatre tunisiens, l'Espérance sportive de Tunis, le Club africain, l'Etoile du Sahel et le CS Sfaxien, soit une augmentation de presque 200% par rapport à l'édition du Brésil en 2014. L'ES Tunis recevra la somme de 764.100 dollars, le Club africain 679.200 dollars, l'Etoile du Sahel 636.750 dollars et le Club sportif Sfaxien 254.700 dollars. La FIFA a établi les calculs selon un modèle qui prend en considération le nombre de joueurs sélectionnés dans les différentes équipes qui ont participé à la Coupe du monde et le nombre de jours pendant lesquels chaque joueur est concerné par le tournoi. Les calculs débutent deux semaines avant le match d'ouverture et s'achèvent le jour de l'élimination de l'équipe du joueur concerné.

## LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL : Boukhanouch (JSK) rejoint le MOB en prêt pour six mois (club)

Le milieu de terrain offensif de la JS Kabylie Salim Boukhanouch s'est engagé mardi à titre de prêt pour six mois avec le MO Béjaïa, a annoncé l'actuel 9e au classement de la Ligue 1 Mobilis de football sur sa page facebook.

Boukhanouch (27 ans) ne compte que six apparitions, dont quatre titularisations, sous le maillot des «Canaris» lors de la première partie de la saison.

Considéré comme un titulaire à part entière lors du précédent exercice, le natif de Merouana (Batna) a été relégué sur le banc des remplaçants par l'entraîneur français de la JSK Franck Dumas.

Le joueur, qui compte 3 sélections avec l'équipe nationale sous la houlette de l'ancien sélectionneur Rabah Madjer, était convoité en septembre dernier par la formation émiratie d'Al-Fujairah avant que la direction kabyle ne décide de le garder dans l'effectif, mais sans pour autant parvenir à s'imposer dans le groupe.

Le MOB, dirigé sur le banc par Kheireddine Madoui, a terminé la phase aller à la 9e place au classement avec 18 points, à trois longueurs du premier relégué l'USM Bel-Abbès.

Coupe d'Algérie - 1/32 et 1/16e de finale:

Tirages au sort dimanche à Ain Benian

Le tirage au sort des 1/32 et 1/16e de finale de la Coupe d'Algérie de football, aura lieu, dimanche à l'ESHRA d'Ain Benian (Alger), a annoncé mercredi la Ligue de football professionnel (LFP).

Les 1/32 de finale verront l'entrée en lice des clubs de Ligue 1 Mobilis dont le détenteur du trophée de l'édition précédente l'USM Bel Abbès.

Les rencontres des 1/32 de finale se dérouleront les 17 et 18 décembre et celles des 1/16 auront lieu les 27,28 et 29 décembre.

### Liste des clubs qualifiés pour le premier tour:

**Ligue 1:** MC Oran, USM Alger, CS Constantine, DRB Tadjenanet, JS Kabylie, NA Hussein Dey, O Médéa, CABB Arreridj, ES Sétif, JS Saoura, CR Bêlouzad, MO Bejaïa, MC Alger, USM Bel Abbès (tenant du trophée), Paradou AC, AS Ain M'lila.

**Ligue 2:** RC Kouba, USM El Harrach, USM Annaba, WA Tlemcen, ASM Oran, JSM Béjaïa, JSM Skikda, MC El Eulma, A Bou Saada, NC Magra, USM Blida.

**Division amateur:** MBS Oued Sly, USB, Douala, IB Lakh-daria, CA Batna, CRB Kais, USM Khenchela, CR Beni Thour, CRV Moussa, US Remchi, ASB Maghnia, NT Souf, JSM Tiaret, SA Mohammadia, GC Mascara, CRB A. Oussera.

**Inter-régions:** MB Rouissat, RA Ain Defla, ICS Tlemcen, MSP Batna, SA Sétif, USM Sétif, HAMR Annaba, ESB Besbes, CR Bouquirat, O Magran, Ghis

**Régionale 1:** MS Cherchell, FCB A.Ramdane, El Bayadh, RC Bougaa, USMD BenKhedda, JS Ghir Abadla, I HChellala, ORB Boumahra.

**Régionale 2:** ASS Nationale, MBBazer Sakhra

**Honneur:** O Akbou.

## BALLON D'OR: Modric primé pour "une année merveilleuse", selon Solari

Le Croate Luka Modric, sacré Ballon d'Or lundi, a été récompensé pour avoir "accompli une année merveilleuse" avec un troisième titre consécutif en Ligue des champions et une finale au Mondial-2018, a estimé mercredi son entraîneur au Real Madrid Santiago Solari.

"C'est son année, la lumière doit être sur lui et sur son mérite. Il a accompli une année merveilleuse, il a tout donné pour le Real Madrid et pour sa sélection", a dit le technicien argentin en conférence de presse. "En outre, ce prix lui a été décerné à un moment de maturité dans sa carrière", a ajouté Solari alors que Modric a fêté en septembre ses 33 ans. "Il me semble que ces récompenses, à cet âge-là, sont encore plus belles". Il peut apprécier à sa juste valeur son année et toute sa carrière. Et nous sommes tous très contents pour son trophée", a conclu Solari. Modric a mis fin à une décennie de règne sans partage de Lionel Messi et Cristiano Ronaldo en remportant lundi le Ballon d'Or 2018.

APS

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (TOUR PRÉLIMINAIRE - RETOUR) : Le NA Hussein-dey qualifié pour les 1/16<sup>es</sup> de finales

Le NA Hussein-Dey s'est qualifié pour les seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération de football, après son nul (1-1), mi-temps (0-0) devant les Diables noirs du Congo, en match retour du tour préliminaire disputé mardi à Brazzaville.



Les buts de la rencontre ont été inscrits par Kader Bidimbou (75e) pour les Diables noirs et Mahdi Ouertani (90e) pour le NAHD. Les Sang et Or ont terminé la partie

à 9 après l'exclusion Gacemi et Rayah.

Au match aller disputé le 27 novembre dernier au stade 5 juillet, le NAHD s'était imposé sur le score de 2 à 0 grâce à des réali-

sations de Gacemi et Mouaki. Le second représentant algérien dans cette compétition, l'USM Bel-Abbès affrontera mercredi à Monrovia les Libériens de LISCR. Au

match aller joué le 27 novembre à Bel-Abbès, le représentant algérien a largement disposé de son adversaire sur le score de (4-0).

## COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (1/8E DE FINALE/RETOUR) : L'ES Sétif éliminée de la compétition

L'ES Sétif a été éliminée de la Coupe arabe des clubs champions de football en faisant match nul (1-1), mi-temps (1-0), devant les Saoudiens d'Al-Ahly, en match retour des 1/8es de finale de la compétition disputé mardi à Djeddah. Menant par (1-0), grâce à Hamza Banouh (17e), les Sétifiens n'ont pu résister au retour des Saoudiens qui ont nivelé la marque à la 51e minute par Saïd El-Moueled.

Battue à Sétif lors du match

aller (1-0), l'ESS quitte la compétition, laissant son adversaire du jour rejoindre les cinq clubs ayant déjà décroché leur qualification pour les quarts de finale à savoir: MC Alger (Algérie) Union d'Alexandrie (Egypte), Al-Hilal (Arabie saoudite), Al-Wasl SC (Emirats arabes unis) et ES Sahel (Tunisie).

Le troisième représentant algérien dans cette épreuve lucrative l'USM Alger, battu lourdement lors du match aller à Omdurman par

les Soudanais d'Al-Merrikh (4-1), jouera la manche retour lundi prochain au stade 5 juillet (Alger).

Le dernier match de ces 1/8es de finale opposera le mardi 11 décembre le Raja de Casablanca (Maroc) et Al-Ismaïly (Egypte). La finale de la compétition se déroulera en avril prochain à Al-Aïn (Emirats arabes unis) et le vainqueur empochera une prime conséquente de 6 millions de dollars.

## DIVISION NATIONALE AMATEUR (GR.OUEST) : La JSM Tiaret bien partie pour réaliser sa deuxième accession de suite

La JSM Tiaret est bien lancée pour réussir sa deuxième accession de rang après avoir porté à cinq point son écart le séparant de L'ÉOM Arzew son dauphin en division nationale amateur (Gr.Ouest) de football, à L'Éissue de la 12e journée disputée mardi.

Tenue en échec sur son terrain par le SCM Oran (0-0) vendredi dernier en match de la 11e journée, "Ezzarga" a vite rectifié le tir en réalisant une belle victoire en déplacement contre L'ÉIRB Maghnia (2-1), au moment où le club de la ville pétrochimique perdait à domicile face à L'ÉIRB El Kerma (2-1). Cette deuxième défaite

de rang chez eux des gars d'ÉArzew, après celle face à la JSMT lors de L'Éavant-précédente journée, a largement fait les affaires d'ÉEzarga qui réussit la première décontenance de la saison.

Du coup, les protégés de L'Éentraîneur Khelladi croient de plus en plus à la montée en Ligue 2 Mobilis, un objectif que le président du club, Ahmed Feghouli, en a fait une priorité avant même le début de cet exercice.

Mais entre temps, ce même responsable est monté au créneau où y a quelques jours pour annoncer sa démission imminente, une annonce ayant plongé le club dans le doute, surtout au

vu de L'Éapport déterminant de L'Éhomme qui était pour beaucoup dans l'accession de L'Ééquipe en division amateur en fin de saison passée.

Mais le fait d'Éavoir fait un sérieux pas vers la montée en Ligue 2 pourrait bien ramener à nouveau le calme dans la maison de la JSMT, souhaitent les amoureux de cette vieille formation qui a connu des moments très difficiles tout au long des ces deux dernières décennies en chutant du premier palier jusqu'Éaux divisions inférieures.

Cependant, tout indique que L'Éheure de la résurrection a sonné dans ce club, une ré-

surrection entamée la saison passée pendant laquelle L'Ééquipe est restée invaincue en championnat, soit pendant 30 matchs. Elle continue aussi à préserver son invincibilité, puisqu'Éelle n'Éa perdu aucune rencontre depuis le début de L'Éexercice en cours.

Il sera ainsi très difficile pour les quelques concurrents de la JSMT de résister au rythme qu'Éelle est en train d'Éimposer. L'ÉOM Arzew L'Éa déjà vérifié à ses dépens, alors que L'ÉUSM Hadjout et L'ÉIRB El Kerma, les deux autres postulants à la montée, continuent d'Éy batailler.

**Man City : du jamais-vu depuis 126 ans !**

Tenant du titre, Manchester City réalise à nouveau une première partie de saison impressionnante en Premier League. La preuve avec sa place de leader après 15 journées mais aussi avec cette statistique très significative. A la suite de sa victoire contre Watford (2-1) mardi, le club entraîné par Pep Guardiola affiche une différence de buts de +38. Pour trouver mieux à ce stade de la saison dans le championnat anglais, il faut remonter 126 ans en arrière, lors de la saison 1892-1893, lorsque Sunderland possédait un goal-average de +39. Une autre époque...



**FABINHO ÉVOQUE LA RUMEUR PSG**

Dans une interview accordée au média brésilien UOL, Fabinho a fait le point sur les rumeurs qui évoquent un intérêt toujours insistant du PSG pour le recruter. Le milieu de terrain brésilien n'a pas l'intention de quitter Liverpool.

Son faible de temps de jeu avec Liverpool (10 matches, 6 titularisations) et la quête du PSG pour un milieu défensif pourraient pousser Fabinho à envisager de quitter les Reds pour retrouver la Ligue 1. Dans une interview accordée au média brésilien UOL, l'ancien

Monégasque a assuré qu'il n'envisageait pas cette solution.

"J'ai dit qu'il y avait quelque chose dans la presse mais je n'ai jamais dit que j'aimerais quitter Liverpool, a-t-il éclairci. Je savais que j'aurais besoin d'être patient pour attendre mon moment. Je suis heureux à Liverpool. Il n'y a aucune raison pour moi de partir." Il confie également ne pas avoir eu beaucoup de discussions avec son manager Jürgen Klopp au sujet de son faible temps de jeu. "Il ne m'a pas donné beaucoup d'explications mais j'ai parlé pendant l'entraînement pour ne pas me décourager et rester concentré sur mon travail, sans baisser la tête. Je savais que c'était une passe. Je n'ai pas gémi, ni pleuré. J'ai essayé de travailler parce que je savais que des occasions allaient se présenter. Maintenant, je veux juste augmenter mon nombre de matches."

**BUFFON ÉVOQUE L'AVENIR DE CAVANI**



Ces dernières semaines, Edinson Cavani (31 ans, 9 matchs et 9 buts en L1 cette saison) a vu son nom être associé à son ancien club, Naples.

Alors qu'un retour en Campanie à l'issue de la saison n'est pas à exclure, le gardien du Paris Saint-Germain, Gianluigi Buffon (40 ans, 7 matchs en L1 cette saison), a évoqué l'avenir de l'attaquant uruguayen. "Je parle souvent avec lui d'Italie. Il est très lié à Naples par l'amour du peuple napolitain. Il n'est pas insensible mais je crois qu'en ce moment, jouer au PSG lui donne, sur le papier, plus de chances d'atteindre son objectif de remporter la Ligue des Champions. Non pas que Naples n'ait pas sa chance non plus, mais je pense que Cavani voudra tenter sa chance avec nous jusqu'à la fin de la saison", a expliqué le portier parisien pour Italia 1. Pour rappel, Cavani dispose d'un contrat le liant à Paris jusqu'en juin 2020.

**Emery fixe un objectif à Aubameyang**

Avant l'affiche de la 15e journée de Premier League entre Manchester United et Arsenal, à Old Trafford, Unai Emery s'est exprimé sur les prestations de Pierre-Emerick Aubameyang.

Le coach espagnol des Gunners a expliqué à la presse qu'il souhaitait que l'artificier gabonais termine meilleur buteur du championnat en fin de saison. "Je veux qu'il continue à s'améliorer, collectivement et individuellement. Je veux qu'il ait la possibilité d'être le meilleur buteur de la Premier League. Nous voulons l'aider à réaliser cet objectif. S'il marque, il nous aide." Avec 10 buts en 14 rencontres, l'ancien joueur du Borussia Dortmund occupe actuellement ce statut.



**Isco a fait son choix**

Isco, qui doit se contenter d'un statut de remplaçant sous les ordres de Santiago Solari, serait décidé à quitter le Real Madrid. Et le milieu de terrain espagnol aurait déjà choisi sa future destination.

Selon El Chiringuito, le joueur merengue, sous contrat jusqu'en 2022 à la Maison Blanche, souhaiterait ainsi filer à Manchester City, où Pep Guardiola lui ferait la cour depuis déjà quelques temps.

**La Juventus s'intéresserait à Alaba**

Solide leader de la Serie A, la formation de la Juventus Turin préparerait déjà son prochain mercato estival. Selon Don Balon, les dirigeants Bianconeri envisageraient du lourd l'an prochain. Ces derniers auraient coché le nom de David Alaba. Sous contrat jusqu'en juin 2021, l'international autrichien reste un titulaire indiscutable avec 13 rencontres disputées cette saison en Bundesliga.

Polyvalent puisqu'il peut évoluer latéral gauche ou milieu de terrain, ce dernier dont la valeur serait estimée à 50 millions d'euros serait également dans le viseur du Real Madrid.

## ALGÉRIE-EAU M. Hadjar à Dubaï pour prendre part au 5<sup>e</sup> Sommet du savoir



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar prendra part, à partir de mercredi, au 5<sup>e</sup> Sommet du savoir, prévu à Dubaï, à l'invitation du président de la Fondation Mohammed bin Rashid Al Maktoum (MBRF), indique un communiqué du ministère.

Placée sous le thème «La jeunesse et le futur de l'économie du savoir», cette 5<sup>e</sup> session abordera plusieurs thèmes relatifs à l'économie du savoir, dont «Le capital du savoir: richesse durable» et «Le rôle des gouvernements dans l'autonomisation des jeunes et l'économie du savoir», «L'économie du savoir dans les villes du futur» et «Le citoyen numérique à l'ère de l'intelligence artificielle», ajoute le communiqué.

La conférence de deux jours verra la participation de plusieurs personnalités éminentes issues de plusieurs pays, conclut le document.

## ALGÉRIE-ONU-SAHARA OCCIDENTAL M. Messahel s'entretient à Genève avec Horst Köhler

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu mercredi à Genève avec l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'Onu pour le Sahara occidental, Horst Köhler.



L'entretien, qui s'est déroulé peu avant le début des travaux de la table-ronde sur le Sahara occidental et à laquelle l'Algérie est

invitée en tant que pays voisin, s'inscrit dans le cadre de la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies. En effet, Le

Conseil de sécurité a, enjoint, le 31 octobre dernier, le Maroc et le Front Polisario de reprendre les négociations «sans préconditions

et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Au début de la matinée, le chef de la diplomatie algérienne a eu des entretiens avec le président du Forum économique de Davos, Borge Brende, et le fondateur du forum, Klaus Schwab.

## Le ministre des AE assure Köhler de l'engagement de l'Algérie pour le bon déroulement de la table-ronde

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a assuré mercredi à Genève l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler, de l'engagement de l'Algérie pour le bon déroulement de la table-ronde sur le conflit du Sahara occidental. «M. Messahel a assuré Köhler de l'engagement de l'Algérie, en sa qualité de pays voisin, à contribuer au bon déroulement de la table-ronde de Genève pour relancer le processus de négociations entre les deux parties aux conflits, le Royaume du Maroc et le Front Polisario». L'entretien, qui s'est déroulé peu

avant le début des travaux de la table-ronde sur le Sahara occidental et à laquelle l'Algérie est invitée en tant que pays voisin et observateur, s'inscrit dans le cadre de la résolution 2440 du Conseil de sécurité des Nations unies, rappelle-t-on. Lors de cet entretien, le chef de la diplomatie algérienne a réitéré le soutien de l'Algérie aux efforts de l'Envoyé personnel qui lui a été exprimé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à l'occasion de l'audience qu'il lui a accordée le 23 octobre 2017, en vue de parvenir à un règlement du conflit du Sahara occidental conformément à la légalité internationale et aux

résolutions pertinentes des Nations unies, a-t-on ajouté. Le 31 octobre dernier, le Conseil de sécurité a enjoint le Maroc et le Front Polisario de reprendre les négociations «sans pré-conditions et de bonne foi» en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, rappelle-t-on. En marge de sa participation à la table-ronde sur le Sahara occidental, le MAE algérien a eu, dans la matinée, des entretiens avec le président du Forum économique mondial, Borge Brende, et le fondateur du forum, Klaus Schwab.

## MDN ARMÉE Gaïd Salah s'entretient avec le Conseiller de l'Emir aux Affaires de Défense du Qatar



Le Général de Corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, s'est entretenu, mercredi au deuxième jour de sa visite officielle au Qatar, avec le Conseiller de l'Emir aux Affaires de Défense de l'Etat du Qatar, le Général de Corps d'Armée Hamad Ben Ali Al Attiyah, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

L'entretien s'est déroulé en présence de Cheikh Abdallah Ben Nasser Al Thani, président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur du Qatar, de Khaled Ben Mohamed Al Attiyah, ministre d'Etat aux Affaires de Défense du Qatar, du Général de Corps d'Armée Ghanem Ben Chahine EL-Ghanem, Chef d'Etat-major des Forces armées qataries, ainsi que de hauts responsables militaires.

Les deux parties "ont réitéré le haut niveau atteint par les relations privilégiées entre les deux pays sur plus d'un plan, ce qui motive davantage à aller de l'avant vers une dynamique qui permettra la concrétisation d'une coopération effective à la lumière du rapprochement prometteur dans plusieurs domaines entre les deux peuples et le deux pays", indique le MDN. Par ailleurs, le Général de Corps d'Armée a visité l'Ecole militaire Ahmed Ben Mohamed où "il a suivi un exposé sur la stratégie et les programmes de formation dispensés à cette école, et a rencontré des professeurs algériens qui y enseignent, et ce, avant de parapher le livre d'or tout en affirmant que cette visite permettra d'ouvrir maintes opportunités entre les deux pays en matière de formation qui s'avère importante et vitale", ajoute la même source.

## TRANSPORT AÉRIEN Air Algérie et Tassili Airlines renforcent leurs dessertes du sud

Les compagnies aériennes nationales Air Algérie et Tassili Airlines ont lancé plusieurs opérations de renforcement de leurs dessertes du sud du pays à travers la programmation de nouveaux vols et l'augmentation des capacités et des fréquences des vols déjà en service, a indiqué mercredi le ministère des Travaux publics et des Transports dans un communiqué. Ainsi, la compagnie Air Algérie a procédé, dès novembre dernier, à la modification de ses vols par des capacités supérieures en injectant 3.051 places supplémentaires afin de répondre notamment à la demande conjoncturelle de fin d'année à destination de Tamanrasset, Djanet, Adrar, Timimoun et Ghardaïa, précise la même source. En outre, elle procédera, à partir du 19 décembre en cours, au lancement d'un nouveau vol entre Alger et In Guezam avec une escale à Tamanrasset. De son côté, Tassili Airlines, qui opère actuellement avec 26 vols par semaine à destination des villes du sud, a lancé plusieurs actions visant le désenclave-



ment de ces localités. Il s'agit de l'augmentation de la fréquence sur Adrar en doublant la capacité offerte avec la modification du jour d'exploitation (chaque mercredi), offrant ainsi aux citoyens un choix supplémentaire. Aussi,

le vol Alger-Illizi-Djanet-Illizi-Alger a été reprogrammé en deux vols indépendants: Alger-Djanet et Alger-Illizi. Quant à Béchar, la fréquence des vols sur cette ville du sud-ouest a été augmentée en doublant la capacité offerte avec modification du jour d'exploitation (chaque vendredi). Tassili Airlines a également procédé à la vente des capacités résiduelles émanant des vols charters. Par ailleurs, cette filiale du groupe Sonatrach lancera un nouveau vol entre Oran et Béchar à partir du 7 décembre en cours et envisage de lancer des vols charter Omra à partir d'El Bayadh et d'El Oued pour éviter aux citoyens de ces localités le déplacement vers le nord du pays. Ces actions s'inscrivent dans le cadre de la politique du gouvernement, basée sur le programme du Président de la république visant le désenclavement des régions du sud et du Grand sud du pays», en tenant compte de la demande exprimée par les citoyens de ces régions, explique le communiqué.

APS

## APN : Reprise des travaux en plénière consacrée aux questions orales



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra, jeudi, ses travaux en séance plénière consacrée aux questions orales, adressées au Premier ministre et à plusieurs membres du gouvernement. Les questions orales sont adressées au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'Aménagement du Territoire, à la ministre de l'Éducation nationale et au

ministre de la Jeunesse et des Sports, précise mercredi un communiqué de l'APN. Les questions concerneront également le ministre des Travaux publics et des Transports, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière et la ministre de l'Environnement et des Énergies Renouvelables, conclut le communiqué.